

LA VOIX

DE MATANE

10e ANNÉE

LA VOIX DE MATANE, Rimouski, 15 mars 1956

NUMERO 47-36

LE CONSEIL DONNE \$1,000. A L'HARMONIE

Nos échevins se réunissaient à l'hôtel de ville, le lundi 12 mars, sous la présidence du maire suppléant, M. François Doré. Après la lecture du procès-verbal de la séance antérieure, plusieurs questions épineuses ont rebondi devant le conseil.

Ouverture nocturne des restaurants.— Deux restaurateurs ont sollicité le conseil d'établir un règlement qui permettrait aux restaurants de demeurer ouverts à une heure plus tardive, la nuit. D'autre part, une requête portant la signature de 8 autres restaurateurs a été présentée, demandant que le règlement actuel, qui fixe à une heure du matin la fermeture des restaurants, dans la ville de Matane, soit maintenu en vigueur. On a admis que le fait de garder les restaurants ouverts plus longtemps chaque nuit accommoderait les voyageurs. Toutefois, le conseil tient compte de la requête des restaurateurs qui réclament le maintien du règlement déjà existant et l'étude plus approfondie de la question est remise à une prochaine réunion.

Vente à l'unité de la cigarette.— Le Chef Laforest proteste, dans une lettre adressée au conseil contre la vente de la cigarette à l'unité, laquelle, dit-il, encourage le vice chez les jeunes. Le Conseil signale le beau travail accompli par la Chambre de Commerce contre cet abus. On conclut qu'une seconde campagne devrait être lancée afin d'éveiller la conscience professionnelle de certains détaillants, et d'inculquer d'autre part chez les jeunes garçons des principes assez forts pour les empêcher de dépenser leurs sous et de contracter précocement la manie du fumage.

\$1,000 à l'Harmonie.— Et nos édiles ont posé un geste vraiment louable en versant à l'Harmonie de Matane un subside de \$1,000, afin de l'aider à continuer ses activités artistiques. La demande d'aide monétaire de l'Harmonie était formulée par une lettre de M. l'abbé P.-E. Dubé, curé de St-Ré.

(Suite à la page 7)

Mort subite d'un jeune homme de 19 ans

Le Dr Delphis Miville, coroner du district, présidait, lundi dernier, une enquête ayant trait à la mort de Raymond Collin, 19 ans, survenue subitement dans la nuit du 10 au 11 mars. L'enquête eut lieu au Palais de Justice de Ste-Anne-des-Monts; elle se termina par un verdict de mort à la suite d'une syncope provoquée par une indigestion aigüe.

Selon la version des témoins, le jeune homme, s'étant senti malade au cours de la soirée, avait demandé à se faire conduire chez M. Roch-Alexis Pelletier. Mme Pelletier demanda au malade s'il voulait un médecin et, sur sa réponse affirmative, fit venir le Dr Jean-Louis Goupil. Celui-ci, à son arrivée, ne put que constater la mort. Un prêtre donna aussi sous condition l'Extrême-Onction au moribond.

Les jurés dans cette cause furent Me L.-P. Pelletier, N.P., MM. Luc Marin, Léonard Litalien, Victor Marin, Théodore Brisebois et Paul Thibault.

L'enquête judiciaire fut conduite par l'agent Adrien Boisvert, de la Sûreté provinciale de Rimouski, assisté du constable municipal, Emile Michaud.

Nouvelles brèves

Ce soir, 15 mars, les membres du Conseil Economique du Bas St-Laurent se sont réunis pour un souper, à 6 h. 30. Ces agapes précédaient une conférence donnée par Me Guy D'Anjou, de Mont-Joli, à l'hôtel de ville, à 8 h. 30. Me D'Anjou a traité de l'importance de l'exposition régionale industrielle. Les principaux délégués de l'extérieur à ce ralliement économique étaient MM. Elzéar Côté, maire de Rimouski; Aristide Girardin et J.-P. Legaré, de la même ville; Benoît Gaboury, maire de Mont-Joli; M. Olier Larocque, maire d'Amqui. On remarquait aussi

Criminellement responsable

L'enquête en marge du drame de la route qui, à Grosses-Roches, a causé la mort de M. Benoit Desrosiers, citoyen de l'endroit, s'est tenue ce soir, le 15 mars, au Palais de Justice de Matane, sous la présidence du Dr Raoul Gagnon, coroner du district.

Un automobiliste de la Vallée de la Matapédia, impliqué dans cette affaire de "hit and run", a été tenu criminellement responsable par le jury du décès tragique de M. Desrosiers, heurté à mort par une automobile, tard dans la soirée du 5 mars 1956.

Sept témoins furent entendus, dont l'accusé lui-même et ses deux concitoyens et amis qui l'accompagnaient dans ce voyage.

Le jury se composait de MM. Edmond Dion, Léopold Savard, Chs-Eugène Turcotte, Hector Langlois, Lionel Tremblay et un sixième citoyen dont le nom nous échappe, tous de Grosses-Roches.

L'enquête pour retracer l'auteur de ce fatal accident avait été conduite par l'agent judiciaire Georges Fafard, de Rimouski, sous la direction du sergent Valère Boulet, du détachement de Rimouski de la Sûreté provinciale.

On sait que l'autopsie du cadavre de la victime fut faite la semaine dernière par le Dr Jean-Marie Roussel, de Montréal, médecin légiste.

Eventuellement, le chauffard incriminé dans cette affaire comparaitra en cour, demain, pour subir son enquête préliminaire. On ignore la nature de l'accusation qui sera portée contre lui.

la présence de M. François Ooré, maire suppléant de Matane, de MM. les échevins Yvon Levasseur, Jos. Dumont, F.-A. Gauthier, Adrien Paradis, et M. Edouard Dionne, secrétaire, ainsi que du Dr Maurice Piuze et de M. Yvon Fortier, présidents des Chambres de Commerce aînée et cadette de Matane, de même que des directeurs de ces deux organismes.

Pour la survie du bureau touristique

n n'a pu se défendre d'une certaine inquiétude au sujet de la survie du bureau touristique en nos murs. Mais depuis la dernière séance du conseil municipal, nous avons lieu d'espérer. Le fondateur de ce bureau, M. J.-Charles Vézina, a en effet présenté un éloquent plaidoyer devant le conseil. M. Vézina maintient bénévolement ce bureau depuis sa fondation, en 1953, mérite jusqu'ici jamais dévoilé au public. M. Vézina a présenté un rapport donnant le montant global des dépenses; il a rappelé aux membres du conseil que, depuis 1953, il n'avait reçu aucun octroi pour lui aider à maintenir le bureau touristique. D'après les mêmes statistiques, ce bureau d'informations apporterait à nos marchands et hôteliers locaux un revenu de quelque \$60,000.

Rappelons que le bureau d'informations touristiques n'opère que trois mois par année, soit durant la saison d'été.

Après maintes discussions, le conseil en est venu à la décision d'accorder des subsides de \$500.

Pour ceux qui l'ignorent, ce bureau est situé sur un terrain à proximité du phare de Matane-sur-Mer.

On a convenu, au cours du débat, qu'il ne serait que justice que ceux qui se divisent le montant réalisé grâce au travail du bureau d'informations touristiques, contribuent de quelque façon à sa subsistance. Ceci, de concert avec la ville de Matane et le gouvernement provincial; en fait, nos hôteliers et marchands ne vivent-ils pas, pour une part, du tourisme?

Chômage en régression

Un parallèle entre les chiffres de l'an dernier et ceux de la présente année permet de constater que le chômage a subi une légère régression, dans la région de Matane. Au 1er mars 1956, 4,142 hommes et 158 femmes étaient sans travail; à la même date, l'an dernier, 4,225 hommes et 170 femmes étaient en quête d'un emploi.

Une somme de \$33,691 a été attribuée en prestations aux seuls réclamants de Matane, en janvier 1956; \$56,473 en février et, durant les neuf premiers jours de mars, on a distribué aux réclamants près de \$21,000. Ces sommes n'équivalent qu'à 22 p.c. du montant global versé en prestations car 78 p.c. de la population du territoire du bureau de Matane habite en dehors de cette ville.

Le gérant de la Commission d'Assurance-Chômage et du Bureau de placement de Matane, M. Charles-Emile Lévesque, est d'avis que le marché du travail s'annonce plus abouant pour la prochaine saison.

Délégation reçue par l'hon. Gagnon

Une délégation représentant un groupe de quelque deux cents familles s'est rendue, cette semaine, à Québec pour un entretien avec le ministre des Finances, l'hon. Onésime Gagnon, qui est aussi député de Matane. M. Gagnon a assuré ces porte-parole d'une population assoiffée que, en vertu des avantages créés par les nouvelles lois de l'Union Nationale pour venir en aide aux populations des banlieues, il s'occuperait particulièrement de leur cas. Les résidents des côtes situées à l'ouest de la ville peuvent donc espérer que leurs revendications marchent vers un succès complet.

Modes en parade

Sous les regards éblouis des dames et demoiselles de l'assistance, le grand magasin Alex. Nazair Inc. faisait défiler les toilettes printanières les plus variées qu'arboraient plusieurs gracieux mannequins, lors d'une parade de modes présentée le dimanche 11 mars, sous les auspices des Filles d'Isabelle, en la grande salle de l'Ecole Gagnon.

Une sélection complète de vêtements féminins fut ainsi mise en évidence. Mme Réal Blouin porta avec beaucoup d'élégance un ensemble de couleur brune, création "Gera", de Paris, et confectionné de lainage.

Mlle Cécile Nazair était vraiment charmante dans une jolie robe de taffetas brun canasta recouvert d'un voile d'orlon et imprimé de géantes roses blanches; toilette toute désignée pour un shower. Cet effet a été réalisé par Jean Disses, dessinateur parisien.

Et voici Mlle Béatrice Pinault qui porte à ravir les styles d'inspiration orientale. Manteau vert poudre, tissu zébré, de coupe dernier cri. Ce vêtement est marqué du cachet oriental grâce à son charmant collet mandarin ainsi qu'au bas à deux plis latéraux ouverts.

Lise Paradis a enfilé une robe

(Suite la page 12)

A table

PAR

Ida Bailey Allen

Nous sommes à un moment de l'année où une foule de gens sont faibles et fatigués, et dans nombre de cas cela s'explique par le défaut de vitamines en général, et de vitamines C en particulier.

Quand les éléments nutritifs essentiels manquent, il n'est pas étonnant que l'on se sente à bout de forces. C'est une période dangereuse où diverses maladies ont plus facilement de prise.

La plupart des gens ont besoin de fruits, de citron, de chou cru et de tomate pour leur approvisionnement quotidien en vitamines C. Plusieurs autres membres de la famille du chou ont également une grande valeur nutritive, s'ils sont mangés crus ou cuits de la bonne façon.

Cette famille comprend le brocoli, le chou de Bruxelles, le chou-fleur, le chou frisé, le chou-rave, le navet, etc. Quand ces légumes sont croustillants, coupés, hachés ou râpés, et recouverts de mayonnaise ou de crème sure, ils peuvent servir de salade, avec ou sans laitue.

Par exemple, utilisez du chou frisé tendre, et du chou ordinaire ou de la chicorée frisée; ou du navet jaune, du chou frisé et du chou ordinaire; ou du navet, de la carotte et du chou; ou du navet, du piment, du chou frisé et du céleri et quelques tranches d'oignon.

Tous ces légumes sont d'excellentes sources de vitamines C. Et le brocoli, le chou frisé et les feuilles de navet recèlent des vitamines A.

LE DINER DE DEMAIN

Crème de pommes de terre
Céleri

Bâtonnets de carotte
Agneau et chou à l'étuvée
Pouding aux raisins
Café Thé Lait

Toutes les mesures sont à ras de cuiller.

Recettes pour servir de 4 à 6 personnes.

CREME DE POMMES DE TERRE

Dans une lèchefrite de 2 pintes, mélanger 3 tasses de pommes de terre tranchées, ½ tasse de branches de céleri coupées, 1 cuillerée à table de persil menu, un oignon finement tranché, 1½ tasse d'eau bouillante. Couvrir. Faire cuire 15 minutes, ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient très tendres.

Passer au tamis ou dans un moulin à viande avec le liquide. Chauffer et ajouter 3 tasses de lait.

Mélanger ¼ de cuillerée à table de fleur et ¼ de cuillerée à table de beurre.

Ajouter ¼ de tasse de potage chaud; brasser jusqu'à éclaircissement. Chauffer en continuant à brasser jusqu'à ébullition. Garnir de croûtons.

AGNEAU ET CHOU A L'ETUVEE

Enlever le gras d'une épaule d'agneau de 4 à 5 livres. Faire mijoter jusqu'à ébullition durant 1½ heure dans 2 pintes d'eau salée. Puis égoutter, en conservant le bouillon. Découper en portions à servir.

Couper un chou blanc de 2 livres en tranches d'un demi-pouce d'épaisseur. En disposer une couche dans une lèchefrite de 3 pintes. Disposer ensuite une couche d'agneau; polver. Ajouter une deuxième et une troisième couche de chou et d'agneau.

Verser le bouillon bouillant jusqu'à une épaisseur de 3 pouces. Couvrir et laisser mijoter 35 minutes ou jusqu'à ce que le chou soit tendre à la fourchette.

On peut y ajouter six piments, pour plus de saveur.

Recette

de
LA VOIX DE MATANE



Durant le carême, on voudra sans doute servir des filets de poisson plus souvent au dîner et au souper. Les filets congelés tout particulièrement sont abondants à l'heure actuelle et, lorsqu'ils sont bien préparés, ils sont vraiment savoureux.

Les économistes ménagères du ministère des Pêcheries du Canada nous disent que la plus facile et la meilleure des manières de préparer les filets est de les paner et de les cuire à four chaud. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque les filets congelés sont cuits sans décongélation préalable. La panure et la cuisson rapide aident à retenir les sucres savoureux qui, d'ordinaire, ont tendance à s'échapper de la chair pendant la décongélation.

La protéine du poisson est semblable à celle du blanc d'oeuf; un excès de cuisson la durcit et la dessèche. On saura que les filets sont cuits lorsque la chair perd son apparence translucide et revêt une teinte blanchâtre d'un travers à l'autre. A ce moment, les couches musculaires du poisson se séparent à la fourchette. Si vous aimez les filets tendres et humides à l'intérieur et dorés et croustillants à l'extérieur, la recette suivante vous donnera satisfaction car elle a été éprouvée.

FILETS CROUSTILLANTS

2 lb de filets de poisson 1 c. à thé de sauce Worcester
½ tasse de lait ¾ tasse de chapelure sèche
1 c. à thé de sel 2 c. à soupe de beurre

Chauffer le four d'avance à 500 degrés F. Tailler les filets ou le bloc de filets congelés en portions. Incorporer le sel et la sauce Worcester au lait. Tremper les portions de filets assaisonnés dans le lait et les enrober de chapelure (pour faire la chapelure il suffit de dorer des tranches de pain au four et de les écraser). Disposer les filets panés dans un plat à four graissé, peu profond. Parsemer généreusement de noisettes de beurre et cuire au four. On déterminera le temps de cuisson requis en mesurant l'épaisseur des filets avec une règle avant de les mettre au four. Compter dix minutes de cuisson par pouce d'épaisseur des filets frais, et environ vingt minutes de cuisson par pouce d'épaisseur du bloc de filets congelés. Six portions.

SAINTE-LUCE

Va-et-vient.—M. Eugène Pelletier est actuellement en visite chez ses enfants à Montréal, Chicoutimi et Arvida.

—Mmes Louis Perreault et Jean-Marie Desrosiers sont de retour de Montréal où elles ont rendu visite à leurs parents et amis.

—Mme Hyacinthe Fortin, de Métis, est en promenade chez sa soeur, Mme Eugène Pelletier.

—M. et Mme Roland Racine et leurs enfants, de Montréal, M. et Mme Roger Racine et leur bébé, de Québec, étaient dernièrement en visite chez M. et Mme Willie Racine.

—Mlle R. Bouchard, de Rimouski, était dernièrement en promenade chez Mme J.-W. Lechasseur.

—Mme J.-Bte Beaulieu était de passage chez ses frères, MM. Georges et Eugène Tremblay, dernièrement.

Nos navigateurs.—MM. Rodrigue Castonguay, du M.V. Transstream, Roland Paquet, du B. Transinline, de Montréal, nous ont quittés pour reprendre leur service.

bar
bat
de
glo

par la maladie, au cours des dernières semaines. Il eut le bonheur d'être visité par l'une de ses filles religieuses, la R.S. Ste-Thérèse-Marguerite, des SS. de la Charité. La R.S. Ste-Lorraine l'accompagnait.

QUE DE NEIGE!

Quelques annotations sur la température régionale nous sont

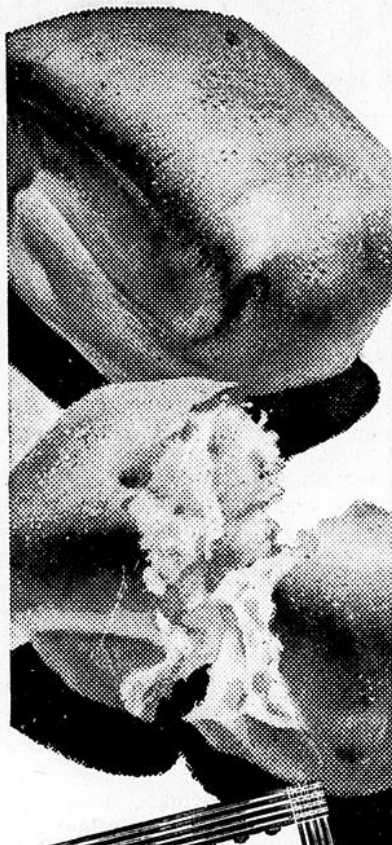
communiquées par M. Adrien Dufour, de la Station de Recherches de la New Brunswick International Paper Co., au lac Causapsal, à 13 milles du village du même nom. Il serait tombé, au cours de l'hiver dernier, 250.7 pouces de neige; au 31 janvier 1956, il n'était tombé, depuis le début de l'automne, que 100.2 pouces de neige.

Voici un tableau de la précipitation de la neige, au cours des cinq dernières années: 1951-52: 182.2 pouces; 1952-53: 191.5 pouces; 1953-54: 167.0 pouces; 1954-55: 250.7 pouces.

Précipitation de la pluie: 1952: 22.37 pouces; 1953: 22.88 pouces; 1954: 30.82 pouces; 1955: 28.81 pouces.

PETITS PAINS croustillants

● Ils sont savoureux — et pas difficiles à faire du tout avec la nouvelle Levure Sèche Active Fleischmann. Action rapide, pâte légère et aucun des ennuis des anciennes levures périssables. Achetez-en une douzaine de paquets. Conservez toute sa vigueur sans réfrigération.



PETITS PAINS croustillants

● Mesurez dans un grand bol ½ t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu de 1 enveloppe de Levure Sèche Active Fleischmann. Laissez reposer 10 min., puis brassez bien.

Ajoutez ¾ t. eau tiède et 1 c. à thé sel, puis, tout à la fois, 3½ t. farine à pain tamisée et incorporez en travaillant la pâte avec les mains. Incorporez de la même façon 3 c. à soupe shortening mou. Pétrissez la pâte sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettez-la dans un bol, à la chaleur, à l'abri des courants d'air et couvrez d'un linge humide. Laissez lever au double du volume. Abattez la pâte dans le bol, repliez-la, couvrez et laissez de nouveau lever au double du volume. Mettez-la sur planche farinée et partagez en 2 parties égales. Formez chaque morceau en un long rouleau de 1½" de diamètre. Couvrez avec un linge humide et laissez reposer 15 min. Avec un couteau bien coupant et fariné, coupez la pâte en morceaux de 2" de longueur, placez assez espacés sur tôles à cuire non graissées. Saupoudrez de farine de blé d'Inde et laissez lever, non couverts, durant ½ h. Humectez d'eau froide et laissez lever une autre ½ heure. Dans l'intervalle, mettez un plat d'eau chaude peu profond dans le fourneau chauffé à 425°F. Enlevez le plat d'eau et cuisez les petits pains durant ½ h. dans le fourneau rempli de vapeur, les humectant d'eau froide et les saupoudrant de farine de blé d'Inde au bout de 15 min., puis les humectant de nouveau avec eau froide 2 min. avant de les retirer du fourneau. Donne 18 petits pains.



M. Henri Freitag, chef de cuisine, au Château Laurier, à Ottawa, (un des hôtels des chemins de fer nationaux)

"Rien ne peut remplacer le **beurre**"
pour la préparation de plats délicats et riches

Toujours de

LE BEURRE DE CHOCOLAT "FUDGE"

Grenada

Autres produits délicieux

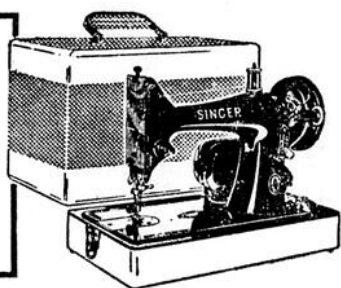
EN VENTE

NOUVELLES CREATION



Voici l'une des plus récentes créations dans le domaine des montres suisses. Entourée de breloques antiques et d'une topaze géante, se trouve une montre minuscule, en or, à remontage automatique. Cette dernière nouveauté donne à ce bracelet porte-bonheur, un nouvel aspect d'utilité pratique.

SOLDE
du
PRINTEMPS
\$20 D'ÉPARGNE



LA CÉLÈBRE SINGER[®] PORTATIVE À CANETTE RONDE

Le printemps vous offre une belle occasion d'épargner, à votre Cercle de couture Singer. En effet, vous pouvez maintenant acheter la merveilleuse Singer portative à canette ronde pour seulement \$99.90, au lieu du prix régulier de \$119.95... et économiser \$20. Songez-y: une portative Singer pour moins de cents dollars! **ENEZ LA VOIR DÈS AUJOURD'HUI.**

PRIX RÉDUIT À
\$99.90
PENDANT
2 SEMAINES
SEULEMENT

VOUS POUVEZ L'ACHETER \$131 PAR SEMAINE
À SEULEMENT (Après versement initial minime)

Cours de couture SINGER GRATUIT
À L'ACHAT DE VOTRE PORTATIVE



®Marque de commerce de The Singer Mfg. Co.

CERCLE DE COUTURE SINGER

1, Rue St-Pierre — Tél.: 79
MATANE, Qué.

PROCUREZ-VOUS GRATUITEMENT NOTRE NOUVEAU CATALOGUE EN COMPLETANT CE COUPON ET EN L'ADRESSANT À VOTRE CERCLE DE COUTURE SINGER LE PLUS PRÈS DE VOTRE LOCALITÉ.

Veuillez s'il vous plaît me faire parvenir, sans aucune obligation de ma part, votre catalogue illustrant vos nouvelles machines à coudre "SINGER".

NOM _____

ADRESSE
(Complète) _____

Soyez prêts pour le défilé de Pâques!



Vous paraîtrez
mieux avec un
chapeau
"MORGAN"
sommet de
l'élégance!

UNE FABRICATION
"FASHION CRAFT"

COMPLETS

en tissus vénitien au fini satin. Une conception entièrement nouvelle de richesse et de couleurs dans les beaux habits en fait de distinction et d'apparence. Dans le bleu, gris et brun.

Tailles 36 à 44

69.50



MANTEAUX

TISSUS PRINTANIERIS!
STYLES ULTRA-CHICS!
RICHES COULEURS!

Voyez notre vaste assortiment de Tweeds pure laine ou de lainages unis de haute qualité.

29.50
à 69.50

CHAPEAUX

Voyez notre vaste assortiment de chapeaux paille de marque renommée telle que "ANDREE" Marie CHRISTIANNE" etc... etc.

5.95 à 24.50



LES MAGASINS

JOSEPH ANTOINE
SANTERRE

MATANE • BAIE DES SABLES • MONT-JOLI • RIMOUSKI

GRANDE VISITE A L'HOPITAL.



(Photo Central Press Canadian)
Le ministre fédéral de la Santé, l'honorable Paul Martin, s'est fait un admirateur de plus, lors de sa récente visite à l'hôpital général de Toronto-Est, en la personne du jeune John Arkless, qui a gardé le sourire même s'il est souffrant. M. Martin étudie présentement les demandes d'assistance financière d'une douzaine d'hôpitaux canadiens.

Bons conseils pour bien dormir

Peut-on dormir moins de huit heures? Éviter le ronflement prendre des somnifères sans danger? On trouve réponses à ces questions, et à bien d'autres qu'on se pose généralement au sujet du sommeil, dans un article du numéro de novembre Sélection du Reader's Digest.

La durée normale du sommeil est d'environ huit heures pour la moyenne des sujets de 15 à 50 ans. Mais il est des différences individuelles. De cinq à dix heures de sommeil sont probablement suffisantes, si vous parvenez à vous éveiller à l'heure voulue sans le concours d'un réveil-matin et si vous n'éprouvez pas de somnolence dans la journée.

On peut aussi rattraper le sommeil perdu, à moins d'être accoutumé à des horaires de lit trop rigides. Vous eût-il manqué une ou deux heures de sommeil pendant une semaine, il suffit d'une grasse matinée pour effacer tout cela et vous remettre en pleine forme physique et intellectuelle.

Il est deux types de somnifères: les plus actifs, les barbituriques, ne sont délivrés que sur ordonnance. Les autres, simples sédatifs, sont en vente libre. Les barbituriques ne doivent pas être utilisés sans l'avis du médecin. Ils peuvent provoquer une accoutumance dans moins actifs, sont d'un maniement gèreuse. Les autres soporifiques, moins redoutables. On ignore à l'heure actuelle si leur usage prolongé risque d'être nocif.

Le café empêche seulement une petite minorité de gens de dormir. Chez certains, c'est la suggestion qui joue si bien qu'elle agit sur le sommeil. Donnez-leur un café bien fort en leur faisant croire qu'il est décaféiné, et les voilà qui dorment à poings fermés.

Pour l'insomnie, un remède — Benjamin Franklin le recomman-

dait — consiste à avoir deux lits. Emigrer du premier, chaud et lassant, vers le second bien frais, peut apprivoiser le sommeil récalcitrant. Beaucoup de gens se récitent des vers apaisants, répètent des mots ou des phrases, comptent des symboles pour se rendormir après un réveil nocturne. D'autres gardent une boisson chaude sur leur table de nuit. Chacun a son système — c'est le meilleur. Mais n'oubliez pas que le repos allongé et immobile vaut presque le sommeil.

On rêve davantage, couché sur le dos, mais surtout lorsqu'on a l'esprit préoccupé. La plupart des ronfleurs aussi n'exécutent leur mélodie que couchés sur le dos. Une balle de caoutchouc fixée au dos du pyjama suffit à interdire une telle position.

Un réveil en sursaut, causé par un cauchemar, une secousse, un cri ou un réveil-matin strident, brutalise votre sensibilité. La meilleure façon de réveiller un dormeur est de secouer doucement le coin de sa couverture jusqu'à ce qu'il revienne progressivement à la conscience. Si vous n'avez personne pour remplir ces bons offices, que votre réveil-matin ait une sonnerie douce et prolongée: un carillon à tout casser n'est que bien rarement nécessaire.

Sans le sommeil la vie est impossible. Des animaux qui supportent 20 jours de jeûne succombent à quatre ou cinq jours d'insomnie. Un homme privé de sommeil mourrait au bout d'une dizaine de jours, tandis qu'il résisterait à un jeûne de six semaines.

ASSURANCE CHOMAGE

Q. Je me rends compte que la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage augmente les taux de prestations. Pouvez-vous me dire si une personne en chômage a droit aux nouveaux taux de prestations immédiatement?

R. Non. Les taux accrus ne s'appliqueront qu'aux réclamations initiales déposées après le 1er octobre 1955. Le taux s'établira selon la moyenne des taux de contribu-

tions versées au cours des 30 semaines antérieurement à ces réclamations. Il faut avoir à son crédit au moins huit contributions hebdomadaires aux nouveaux taux avant que les taux accrus ne soient applicables.

"Dessin industriel appliqué aux métiers"

Un excellent volume de formation technique
L'Office des cours par corres-

pondance du ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse de la province de Québec vient de publier un nouveau volume intitulé: "Dessin industriel appliqué aux métiers", par M. Roger Lafleur, directeur des études à l'Office.

Ce travail, basé sur les pratiques courantes tant au Canada qu'aux Etats-Unis, répond à un besoin depuis longtemps ressenti dans l'enseignement spécialisé ou technique. Comme son titre l'indique il est destiné aux étudiants des cours de métiers qui y trouveront, sous une forme soignée, tous les éléments nécessaires à leur formation en dessin industriel.

Le "Dessin industriel appliqué

aux métiers" est un volume de 290 pages, divisé en 16 chapitres, illustrés à profusion et d'une présentation soignée. Il contient en appendice un grand nombre de tables basées sur les standards approuvés et de grande utilité pour les dessinateurs. Rédigé en langage simple, fuyant les expressions trop techniques, il est à la portée de tous ceux, professionnels ou non, qui s'intéressent à cette science qu'est le dessin industriel, et qui fait aujourd'hui partie intégrante de notre industrie moderne.

On peut se procurer ce volume à l'Office des cours par correspondance, 506 est, rue Ste-Catherine, Montréal. Prix: \$3.75 franco.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE

Un organisme régional pour nos problèmes régionaux

Les activités du comité provisoire constitué en vue de la fondation officielle d'Un Conseil d'Orientation Economique pour le Bas St-Laurent n'ont reçu qu'une publicité assez discrète. Mais les membres de ce comité croient que le moment est venu de renseigner la population du Bas St-Laurent sur l'aspect fondamental du Conseil projeté. Il s'agit, pour le moment, de faire ressortir le caractère régional de l'organisme en formation.

Disons tout d'abord que les initiateurs du projet s'inspirent du Conseil d'Orientation Economique qui existe depuis plus d'une décade déjà dans la région du Saguenay. Donc, si l'on consulte les règlements de ce Conseil du Saguenay, nous sommes à prime abord frappés par son caractère régional. Citons donc des extraits de ce règlement:

Nature et but: Le Conseil d'Orientation Economique est une association économique-sociale ayant pour but principal: 1.- d'unir toutes les forces économiques de la région; 2.- d'orienter et de favoriser le développement économique de la région dans le sens de ses destinées et en fonction de ses ressources naturelles, de sa situation géographique et de son facteur humain, afin de lui assurer une prospérité réelle et durable; 3.- de représenter cette même région auprès de qui de droit dans le domaine économique, quand il s'agit de questions régionales acceptées par le conseil. Le Conseil d'Orientation Economique groupe à cette fin les principaux organismes ou entreprises d'ordre régional qui constituent le rouage du système économique de la région, et qui sont fermement décidés à travailler d'un commun accord dans l'intérêt de la région tout entière.

Membres: Peuvent être membres du Conseil Economique: les Chambres de Commerce, les Conseils municipaux, les Conseils de Comté, les industries à caractère régional, et tout autre groupement, corporation ou entreprise économique ou économique-sociale, régionalement organisée ou de portée régionale, qui observent les règlements de ce Conseil et qui paient leur contribution. Aux fins du présent article par les mots "régionalement organisés" et "de portée régionale" on peut entendre une partie notable de la région, aussi bien que sa totalité.

— Chaque membre a droit à deux représentants au Conseil, mais à un seul vote. Tous les représentants ont cependant voix consultative.

— Seules les questions d'intérêt régional peuvent être traitées au Conseil. S'il y a contestation sur ce point, le président fait décider par le vote si la question est régionale.

— Les conseillers voient à l'expédition des affaires administratives à la préparation du budget, à l'accomplissement des décisions de l'assemblée générale, poursuivent le travail et les démarches entreprises, prévus ou qu'ils jugent dans l'intérêt du Conseil et de la région. Le Bureau de Direction se tient en contact au besoin avec les divers organismes é-

conomiques de la région afin d'assurer une plus complète unité d'action.

— Le bureau de direction a le pouvoir de nommer un COMMISSAIRE dont il fixe le salaire, les attributions et les dépenses. Le Commissaire se rapporte à l'Exécutif et sa fonction consiste à s'occuper pour le compte du Conseil, des réalisations pratiques d'intérêt régional, dans le domaine économique.

Activités: L'étude, l'enquête, les recherches, les relevés techniques, la compilation de statistiques, la publicité, les démarches se rapportant à des questions ou à des projets concernant l'organisation économique et le développement de la région comptent parmi les principales activités du Conseil, du Bureau de Direction et des comités. L'agriculture, la colonisation, l'industrie, les mines, le commerce le transport, les services publics, le tourisme, la publicité reçoivent une attention toute spéciale.

Ces citations démontrent, sans l'ombre d'un doute le caractère vraiment régional d'un Conseil d'Orientation Economique. Et si l'on étudie les réalisations du Conseil du Saguenay, l'on verra encore que les problèmes auxquels ce conseil s'est attardé sont vraiment des problèmes qui intéressaient toute la région. Il suffirait de mentionner l'amélioration aux chemins de fer et la fameuse voie ferrée de Chibougamau obtenue grâce aux démarches du Conseil Economique. Mentionnons encore, les remèdes obtenus pour remédier au chômage, la recherche des marchés pour les produits manufacturés dans la région, etc.

Dans le Bas St-Laurent que de problèmes d'ordre régional sollicitent notre attention. Mentionnons encore parmi ces problèmes qui nous touchent et à la solution desquels un Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent pourrait travailler: la recherche des marchés pour la vente de nos produits agricoles, particulièrement la patate et les produits laitiers; l'obtention d'un brise-glace pour ouvrir la voie à la navigation d'hiver dans nos ports de la rive sud et de la rive nord, l'exploitation forestière, l'expansion industrielle, etc, etc...

Le temps presse pour que nous envisagions notre économie sur un plan régional. C'est s'illusionner que de vouloir développer une localité sans se préoccuper de l'ensemble de sa région économique.

Si, en 1956, nos hommes d'affaires sont capables de jeter un regard d'ensemble sur l'économie du Bas St-Laurent et de travailler à son progrès nous pourrions avoir confiance en eux. Ou la population de toute la région économique du Bas St-Laurent fera preuve d'esprit de coopération ou nous nous affaiblirons par notre division.

Le Comité Provisoire du
Conseil d'Orientation Economique
du Bas St-Laurent.

Par Jean-Paul LEGARE, secrétaire.

La campagne du Grand Séminaire de St-Boniface

Une grande campagne de souscription se fera dans toutes les régions de notre province en faveur du Grand-Séminaire de St-Boniface, le Grand Séminaire de nos compatriotes de l'Ouest canadien.

L'organisation de la campagne a été confiée aux Chevaliers de Colomb qui fourniront leurs contributions mais surtout leur travail pour intéresser à cette œuvre importante tous leurs concitoyens conscients de leurs responsabilités envers leurs frères, leurs cousins du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Il est absolument urgent qu'un Grand Séminaire régional soit établi dans l'Ouest pour fournir des prêtres aux fidèles dispersés dans les vastes plaines et qui souvent se comptent chanceux d'avoir la messe et de voir un prêtre tous les mois. Sans prêtre il n'y a pas de religion, pas de messe, pas de secours religieux, et sans un Grand Séminaire il n'y a pas de prêtres. Car nous ne sommes plus à l'époque où nos propres diocèses ont assez de prêtres pour en envoyer prendre soin de nos compatriotes d'au-delà des Grands Lacs.

Devant ces besoins les Evêques de l'Ouest, NN. SS. Baudoux, Décosse, Blais, Routhier et Lussier, lancèrent le printemps dernier un appel désespéré aux Evêques de notre province et aux Chevaliers de Colomb du Québec: "Nous sommes à bout de nos moyens. Construisez-nous notre Grand-Séminaire".

Les Archevêques et Evêques de la Province, réunis en assemblée à Québec, approuvèrent la demande. Et leur secrétaire, S.E. Mgr Garant écrivait le 30 juin au juge T.A. Fontaine:

"Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Evêque de langue française de l'Ouest ont soumis à l'Assemblée Episcopale de la province de Québec le projet de lancer une souscription dans la province de Québec en faveur du Grand Séminaire de St-Boniface, considéré comme le Grand Séminaire de tous les diocèses de langue française de l'Ouest, et de confier à l'Ordre des Chevaliers de Colomb le soin d'organiser cette souscription publique.

SAINTE-FLORENCE

Baptêmes.—Le 5 février, Marie-Odette, enfant de M. et Mme Michel Lévesque (M. Jeanne Roussy). Parrain, M. Paul Lapierre; marraine, Mme Glorianne Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14, Joseph-Gilles, enfant de M. et Mme Zénon Gendron (Jeannette Plante). Parrain et marraine, Jean-Guy et Huguette Tremblay, cousins de l'enfant.

—Le 26, Marie-Thérèse-Françoise, enfant de M. et Mme Philippe Beaulieu (Françoise Dionne). Parrain et marraine, Sylvio et Georgette Dionne, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient.—Mlle Laurette Gendron, de Hauterive, est en promenade chez ses parents, M. et Mme J.-E. Gendron.

—M. Patrick Richard, de Lac-au-Saumon, a visité ses parents, M. et Mme A. Morin.

—M. et Mme Honoré Doiron furent de passage à Campbellton, dernièrement.

—M. et Mme Jean Thibault ont visité leur fils Bona, au sanatorium de Mont-Joli. Ils étaient accompagnés de leurs autres enfants, Richard, Laval et Michel.

—Mme Donat Martel est de passage à l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

—M. et Mme Louis Dumais étaient de passage à Québec, dernièrement.

Il nous fait plaisir de vous informer que l'Assemblée Episcopale a accueilli favorablement cette demande et qu'il lui serait agréable de voir les divers conseils de l'Ordre dans la province se charger de l'organisation de cette souscription".

C'est pour obéir à un appel de l'Eglise et de Dieu que les Chevaliers de Colomb font la campagne pour le Grand Séminaire de St-Boniface, voulant en cela servir l'Eglise et leurs compatriotes.

Tous les vrais catholiques et tous les vrais patriotes répondront à leur appel.

Communiquez avec le conseil des Chevaliers de Colomb le plus près de chez vous.

Le mot d'ordre de la campagne: "La foi du Québec donnera à St-Boniface son Grand Séminaire".

L'annonce peut être considérée comme une forme de nouvelle

M. Bertrand Gerstein, secrétaire-trésorier de Peoples Credit Jewellers, a été élu président de l'Association des bijoutiers du Canada à l'issue du congrès de cet organisme qui s'est tenu à l'hôtel Royal, à Toronto.

Se référant à un programme propre à stimuler les ventes, M. Gerstein a conseillé à tous les bijoutiers de donner leur attention à la publicité dans les journaux.

Le journal apporte la nouvelle dans tous les foyers, dit-il, et il est lu par chacun des membres de la famille. Depuis que l'annonce peut être considérée comme une forme de nouvelle, ses bons effets ne tardent pas à se faire sentir.

M. Gerstein est maître en sciences politiques et en économie de l'université de Toronto. Il est entré dans la profession en 1938 sous la direction dynamique de son père M. Frank Gerstein, fondateur et

gérant actuel de Peoples Credit Jewellers. Comme son père, qui a débuté en 1919, il vise à faciliter à tous les Canadiens la possibilité d'avoir accès aux meilleures choses de la vie.

Sainte-Irène

Va-et-vient.—M. Jeannot Ruest a passé une quinzaine de jours à Montréal, dernièrement.

—MM. Arsène Voyer et Julien Thériault sont revenus des chantiers.

—M. Charles Bélanger, employé du ministère de la Colonisation, à Rimouski, a visité sa famille, en fin de semaine.

—Mme Jules St-Onge a passé quelques jours chez M. Philippe Lauzier.

—M. Jean-Marc Bélanger est revenu de la Côte Nord.

—M. et Mme Philippe Lauzier

ont visité, dernièrement, Mme Jules St-Onge.

—Mlle Lucie Dubé est partie pour Montréal où elle a un emploi.

—M. et Mme Alexis Dumas, de Trois-Pistoles, ont visité leur père, M. G.-A. Rioux, père de Mme Dumas.

—M. Lionel Lebrun est revenu de la Terre de Baffin.

Baptême.—Le 8 février dernier est né, à la Maternité des SS. de l'Espérance, à Amqui, Joseph-Aubin-Didier, baptisé le 19, enfant de M. et Mme Louis Arsenault (Edith Dionne), de Ste-Irène. Parrain et marraine, Jean-Guy et Desneiges Arsenault, respectivement cousin et sœur de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie Arsenault, cousine.

● Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Ce n'est pas par gaieté de cœur que nos frères de l'Ouest demandent notre aide. Ils ont un besoin urgent de nous pour bâtir leur Grand Séminaire à St-Boniface. Répondons généreusement à l'appel des Chevaliers de Colomb.

REGIE DES LOYERS

A V I S

A TOUS LES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES

Pour les villes de Rimouski, Mont-Joli et Matane

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1956 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1957, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante:

1. Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et, au plus tard 30 jours avant son expiration, si son bail expire après le 30 avril.
2. Un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une réduction de loer ou un changement dans les conditions de location), doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars si son bail expire le 30 avril et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire le 30 avril.
3. Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec son locataire soit prolongé aux mêmes conditions, (soit qu'il désire une augmentation de loyer, ou un changement dans les conditions de location), doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril et, au plus tard 30 jours avant son expiration, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril.
4. Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire, doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer.

Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars et, dans les 10 jours de cet avis, s'il a été donné après le 20 mars.

(CET AVIS NE CONCERNE PAS LES MAISONS CONSTRUITES APRES LE 30 AVRIL 1951)

Pour tous renseignements additionnels, s'adresser à la Régie Provinciale des Loyers.

BUREAUX: 74 Cathédrale, Rimouski,
Tél: 3592 et 2080
CASIER POSTAL 746

LES SPORTS

avec René Ste-Marie



Fin de saison excitante dans la Ligue Nationale

Dans la ligne Nationale, il faudra probablement patienter jusqu'au dernier programme régulier pour connaître le classement final. Actuellement seules les première et dernière positions sont décidées. Les Canadiens sont assurés de la première position, et Chi-

cago terminera dernier, malgré la présence du fin renard Dick Irvin sur les lieux. Mais les Rangers et les Red Wings se livreront une lutte sans merci pour la 2e position jusqu'à la fin de la saison.

Au moment où ces lignes sont écrites, Détroit possède une avance de deux points, mais il joue à New-York, jeudi, et une victoire de ce dernier le placerait sur un pied d'égalité avec le Red Wings, avec encore deux parties à jouer pour chaque club.

Les Bruins de Boston possèdent de bonnes chances de devancer les Leafs de Toronto pour la quatrième place. Avec encore une partie à jouer contre Chicago, ils ont un point d'avance sur Toronto.

Toronto jouera seulement samedi prochain chez lui, contre Chicago, et devrait l'emporter. Mais, dimanche, il jouera à Détroit pour sa dernière partie, et si les Red Wings doivent gagner cette partie pour s'assurer la 2e place, il est juste de prévoir une défaite pour les Leafs. En somme, les joutes de dimanche: Toronto à Détroit, Chicago à Boston et Montréal à New-York, décideront probablement du classement final. Ce dernier classement devrait se lire comme suit: Canadiens, Rangers, Détroit, Boston.

MATANE L'EMPORTE PAR 3 à 2

B. Martin marque le but gagnant après 81 minutes et 30 secondes de jeu.

Les Red Rock de Matane ont pris les devants 2 parties à une dans leur série finale en battant les Aigles de Mont-Joli 3-2, devant une foule de plus de 2,000 amateurs, le 8 mars, à Matane.

Bertrand Martin a été le grand héros de cette joute en enregistrant le but vainqueur dans la 2e période supplémentaire.

Matane a complètement dominé dans cette partie et n'eut été la tenue sensationnelle de Pearson, dans les filets du Mont-Joli, le

score aurait certainement été de 7 ou 8 à 2. Pearson repoussa 57 lancers contre seulement 25 pour R. Lapointe.

Dans la 1ère période, les Red Rock eurent complètement l'avantage du jeu, mais ne purent prendre l'avance. Fournier compta pour Mont-Joli pendant que Y. Tremblay purgeait une punition et la période se termina à l'avantage des Aigles au compte de 1-0.

Luc Dionne égalisa les chances à 18.08 de la seconde période, en déjouant Pearson sur un bel effort individuel. Fournier fut blessé à un oeil au cours de cette reprise et ne revint pas sur la glace.

A 5.08 de la 3e période, Frank Dionne, assisté de Tremblay et Bernier, donna l'avance au club local, 2 à 1, mais 5 minutes plus tard Mont-Joli égalisait quand Janelle déjoua Lapointe, sur des passes de Gagnon et Béchard, et la 3e période se termina au compte de 2-2.

Après 21 minutes et 30 secondes de jeu supplémentaire, B. Martin accepta une passe parfaite de Girard pour déjouer Pearson et donner la victoire aux siens. Martin reçut une ovation monstre pour ce but qui donne maintenant l'avance au club local 2 parties à 1.

Les arbitres Charest et Simard s'acquittèrent très bien de leur tâche et imposèrent un total de 16 punitions divisées également entre chaque club.

SOMMAIRE

Première période
Mont-Joli: Fournier 10.23
Punition: Yvon Tremblay, 9.35.

Deuxième période
Matane: Luc Dionne 18.08
Punitions: Jean Gagnon, 1.37; R. Arsenault, 7.08; Métivier, 7.08; J.-M. Durette, 10.25; M. Gagnon, 12.26.

Troisième période
Matane: Frank Dionne 5.32 (Y. Tremblay, G. Bernier)
Mont-Joli: Janelle 12.50 (Jean Gagnon, Béchard)
Punitions: Lord, 13.32; F. Dionne, 15.07; G. Bernier, 15.07; Y. Tremblay, 15.07; Jean Gagnon, 15.07; Janelle, 15.07; M. Gagnon, 15.07.

10 minutes supplémentaires
Aucun point.
Punitions: G. Thibault, 4.20; L. Lord, 4.20.

20 minutes supplémentaires
Matane: B. Martin 11.20 (B. Girard, Luc Dionne)

Matane prend l'avance 3 parties à 1

Talbot, Martin et Tremblay sont les compteurs

Dans la quatrième partie de la série finale pour le championnat du Bas St-Laurent, le club local l'a emporté sur les Aigles de Mont-Joli, au compte de 3-1, pour prendre une avance de 3 parties à une dans cette série 4 de 7.

La prochaine joute aura lieu à Matane le 17 mars, et si les Red Rock l'emportent de nouveau ils seront déclarés champions du Bas St-Laurent. Cette partie ne fut pas aussi mouvementée que les 3 premières, et à certain moment on n'assistait à du jeu très décousu. Roma Fournier, blessé lors de la dernière joute à Matane, était inactif et cette absence a semblé beaucoup nuire aux Aigles.

Les jeunes équipiers de Raymond Lapointe ont joué avec une maîtrise de vétérans. A mesure que la joute avançait, on put s'apercevoir qu'ils sortiraient vainqueurs.

Au cours de la première période, Gilles Talbot donna l'avance aux Red Rock en déjouant Pearson après avoir reçu une passe de Martin.

Martin et Tremblay portèrent le

compte à 3-0 dans la 2e période. Luc Dionne, Girard et Frank Dionne reçurent des assistances sur ces deux buts. Fait à remarquer, c'était le 2e but gagnant en autant de joutes que comptait Martin.

Lefty Lord évita le blanchissage aux siens en déjouant R. Lapointe dans la 3e période, assisté de Arsenault.

Les gardiens de buts eurent la tâche relativement facile, alors que Lapointe bloqua 15 lancers et Pearson 17.

Sept punitions furent imposées par les arbitres Charest et Simard dont 5 au club local.

SOMMAIRE

Première période
Matane: Talbot 3.48 (Martin)

Punitions: Métivier, Rocque, Girard, Lord, Lord.

Deuxième période
Matane: Martin 10.00 (L. Dionne, B. Girard)

Matane: Tremblay 17.00 (Frank Dionne)

Punitions: Métivier et Dumais.

Troisième période
Mont-Joli: Lord 4.26 (Janelle, Arsenault)

Les Red Rock recevront un cadeau-souvenir

Les porte-couleurs matanais recevront de la ville de Matane un cadeau-souvenir en gratitude de leurs efforts réussis durant la saison de hockey 1955-56.

Toute la population doit savoir que les nôtres se sont dépensés sans compter et ont déployé leur savoir-faire et leur énergie sans rémunération aucune, au cours de la saison qui vient de se terminer.

Notre journal se fait aujourd'hui l'interprète de tous pour féliciter et saluer "chapeau bien bas" nos Red Rock.

Il nous a fait plaisir de publier, au cours de cette saison sportive, photographies et biographies des joueurs de Raymond Lapointe.

La ville de Matane doit s'enorgueillir du succès de ses fils. "Vive les Red Rock"!

QUILLES

NETTOYEUR PILON ENR.

	J	Moy.
Jacqueline Gagné	42	1045.
Jovette Levasseur	33	97.9
Guy Audit	39	116.7
J.-Yves Robitaille	49	116.5
Guy Imbeault	34	110.5

YVON DION Atelier de mécanique

	J	Moy.
Suzanne Vézina	43	100.8
Claire Fontaine	24	93.2
Lucien Sirois	4	113.6
Bob Métivier	27	127.2
Paulo Métivier	45	126.2

LA CIE DE TRANSPORT

	J	Moy.
Jeannine Côté	58	99.0
Blandine Bernier	52	100.1
Jean-Guy Gagné	21	115.1
Eudore St-Pierre	18	127.2
Louis Bouchard	39	132.8

PENSION CHOUINARD

	J	Moy.
Adèle Bénard	61	99.5
Suzanne Dionne	21	111.4
Benoît Sirois	6	109.6
Ghislain Sirois	61	117.6
Yves Banville	136.8	21

VICTOR GAUTHIER

	J	Moy.
Claire Vézina	6	81.0
Denise Giroux	6	83.5
Aurélius Paradis	9	108.5
Jean-Yves Talbot	27	135.2
Clément Dionne	27	120.0

LE COIN DES PETITS ENR.

	J	Moy.
Carmen Martel	6	100.9
Laurette St-Louis	49	89.2
Miville Gauthier	21	112.5
Réginald Michaud	51	115.3
Rodrigue Gauthier	33	131.4

LE CHOIX DU COUPON

	J	Moy.
Thérèse Giroux	12	89.6
Denise Giroux	12	91.0
Claire Vézina	18	81.4
Hélène Lafontaine	12	89.2
Liette Tremblay	15	78.4

CHEVALIERS DE COLOMB

	J	Moy.
Monique Leblanc	15	97.2
Céline Giroux	12	60.7
Stella Desjardins	3	60.0
Monique Fortin	9	69.0
Raymonde Levasseur	18	67.4

Mme Adrien Michaud, institutrice à St-René Goupil, était en promenade dans sa famille.

— Mlle Thérèse Bernier, de Matane, était aussi récemment dans sa famille.

Où vas-tu?



...prendre une GOLDEN

la bière plus légère et plus moelleuse



MOLSON

Annonces classées

A VENDRE: maison. Pour informations, s'adresser à Jean-Louis Gauthier, tél.: 944W, Matane.

A VENDRE: deux maisons de 2 étages, l'une située à 97 Saint-Christophe et l'autre à 49 St-Jérôme. Toutes deux très bien situées. Conditions avantageuses à acheteur sérieux. S'adresser à Olive Desgagnés, tél.: 156, Matane.

A VENDRE: maison située à 14 rue Thibault, Matane, près de l'hôpital, 10 pièces. Pour visiter, s'adresser à M. Geo. Simard, 16, rue Thibault, tél. 941, Matane.

A VENDRE: maison de 26 x 28, terrain de 45 x 50 compris. Cause de vente: départ. S'adresser à Claude Fortin, Matane-sur-Mer, tél. 573-w.

A VENDRE: maison située rue St-Georges. Téléphoner à 516-W.

A VENDRE OU A LOUER: local pour entrepôt ou commerce, situé à 66, St-Christophe. S'adresser à la Boulangerie Pelletier, Matane.

A LOUER: logement de 5 pièces, chauffé, libre immédiatement. Téléphoner à 725.

A LOUER: logement de 3 pièces. S'adresser par téléphone à 1063-W.

A LOUER: maison de 4 pièces plus chambre de bain, située rue Bernier. S'adresser par téléphone à 959W, 10 rue Bernier, Matane.

A ceux qui aiment la vente, invitation à nous écrire pour connaître nos conditions. FAMILIX, 1600 Delorimier, Montréal.



TEL. 505 TEL.
MATANE

SERVICE DE CHAUFFAGE COMPLET

Bon Premier

L'art de la sculpture sur bois dans le Québec émerge les touristes du monde entier.



Bonne Première...

DOW, la bière de qualité, plaît aussi bien aux touristes qu'aux Canadiens.

La Bière



DOW EST LA SEULE BIÈRE 'CLIMATISÉE'

Les Red Rock de Matane



LUCIEN DIONNE

Célibataire.
Place natale : Matane.
Date de naissance : 10 avril 1939.
Grandeur : 5'7½".
Pesanteur : 155 lb.
Club précédent : Castors, de Matane.
Superstition : aucune.
Mets préféré avant une joute : steak.
Endroit à visiter : Paris.
Ville préférée dans le circuit : Mont-Joli.
Acteur préféré : Richard Widmark.
Actrice préférée : Shelley Winters.
Chanteur préféré : Benmamino Gigli.
Chanteuse préférée : Theresa Brewer.
Plus grande émotion dans le hockey : Faire crier les spectateurs.
Sport préféré en été : baseball.



YVON TREMBLAY

Célibataire.
Place natale : Matane.
Date de naissance : 15 août 1935.
Grandeur : 5'3".
Club précédent : Riv.-du-Loup.
Principe : fait toujours le signe de la croix avant la partie.
Mets préféré avant une joute : steak.
Endroit à visiter : Amérique du Sud.
Ville préférée dans le circuit : Rimouski.
Acteur préféré : Mickey Rooney, à cause de sa grandeur.
Actrice préférée : Doris Day.
Chanteur préféré : Roy Hamilton.
Chanteuse préférée : aucune.
Plus grande émotion dans le hockey : perdre le championnat provincial, l'an dernier.
Sport préféré en été : tennis.



PAULO METIVIER

Célibataire.
Place natale : Matane.
Date de naissance : 10 avril 1932.
Grandeur : 5'8".
Pesanteur : 155 lb.
Club précédent : Castors, de Matane.
Superstition : aucune.
Mets préféré avant une joute : steak.
Endroit à visiter : Floride.
Ville préférée dans le circuit : Rimouski.
Acteur préféré : Clark Gable.
Actrice préférée : Doris Day.
Chanteur préféré : Mario Lanza.
Chanteuse préférée : Doris Day.
Plus grande émotion dans le hockey : tour du chapeau contre Amqui en semi-finale.
Sport préféré en été : natation.



GILLES TALBOT

Célibataire.
Place natale : St-Victor, Matane.
Date de naissance : 27 sept. 1935.
Grandeur : 5'7".
Pesanteur : 170 lb.
Club précédent : Castors, de Matane.
Superstition : aucune.
Mets préféré avant une joute : steak.
Endroit à visiter : Montréal.
Ville préférée dans le circuit : Rimouski.
Acteur préféré : Bob Hope.
Actrice préférée : Marilyn Monroe.
Chanteur préféré : Maurice Chevalier.
Chanteuse préférée : Ertha Kitt.
Plus grande émotion dans le hockey : championnat 1954-55.
Sport préféré en été : tennis.



GASTON THIBAUT

Célibataire.
Place natale : Matane.
Date de naissance : 16 janvier 1929.
Grandeur : 5'7½".
Pesanteur : 145 lb.
Club précédent : Sept-Iles.
Superstition : aucune.
Mets préféré avant une joute : steak.
Endroit à visiter : Hawaï.
Ville préférée dans le circuit : Mont-Joli.
Acteur préféré : John Payne.
Actrice préférée : Ava Gardner.
Chanteur préféré : Johnny Ray.
Chanteuse préférée : Paddie Paige.
Plus grande émotion dans le hockey : championnat de la Côte Nord en 1952-53.
Sport préféré en été : balle-molle.

Qu'arrivera-t-il dans la ligue Matane-Matapédia-Rimouski ?

Au moment où ces lignes sont écrites, rien n'a encore été décidé au sujet de la cinquième joute de la série finale, entre Mont-Joli et Matane, pour le championnat du Bas St-Laurent.

Il semble que Mont-Joli voudrait jouer cette partie sur une patinoire neutre, chose que le gérant du

club local, Raymond Lapointe, ne veut pas accepter. Nous espérons que Raymond saura tenir son bout, dans cette affaire, pour ne pas priver les fidèles supporters du club local d'assister à cette joute qui s'annonce comme l'une des plus sensationnelles de la saison.

Funérailles de M. E. Ouellet

Les funérailles de M. Edouard Ouellet, décédé le 4 mars, à l'âge de 71 ans et 5 mois, avaient lieu récemment en l'église St-Jérôme de Matane.

Outre son épouse, Mme Catherine Gagné, il laisse dans le deuil ses fils : MM. Henri et Yvon Ouellet; ses filles : Mmes Alfred Garon (Rose) et Léo Charest (Hermance); un fils adoptif, M. Auguste Campion.

Lui survivent également, sa mère, Mme Edouard Ouellet (Malvina Servant); ses brus : Mmes Henri Ouellet (Estelle Bond), Yvon Ouellet (Thérèse Gauthier); ses gendres : MM. Alfred Blouin et Léo Charest; un frère, M. Yvon Ouellet sr; trois soeurs : Mmes Emile Leclerc (Marie-Louise), Joseph Michaud (Céline), Joseph Gauvin (Rosa); ses beaux-frères, MM. Joseph Gagné, Emile Leclerc et Joseph Gauvin.

La levée du corps fut faite par M. le chan. Théodule Desrosiers, curé, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Thibault et Paradis qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut fait par la Chorale paroissiale. A l'orgue, Mme Aimée-Rose Raymond.

Les porteurs furent MM. Joseph Gagné, Alexandre Charest, Ludger Francoeur, Philippe Santerre, Philippe Carrier, J.-Baptiste Carrier et Paul Gagné.

Nos sincères condoléances.

Nouvelles brèves

La construction du nouvel entrepôt frigorifique est prévue pour le début de mai.

Un tapis d'asphalte sera posé au cours de l'été sur la route Matane-St-Luc. Le coût des travaux est estimé à quelque \$90,000.

Ecole Supérieure Victor Côté

CONCOURS DE FEVRIER

12e année : Réjean Gagnon, Roland Gladu, Conrad Bouffard, Lucien Tremblay, René Gagnon.

11e année : Jean-Marie Synnott, Carol Guy, Jacques Aubin, Réal Gosselin, Marc-André Guimond.

10e année : Guy Gagné, René Fillion, Albert Desgagné, Jean Nazair, Lucien Dionne.

9e année : Denis Sirois, Léonidas Levasseur, Evague Isabelle, Marius Desbiens, Jean-Paul Richard.

8e année : Jean-Marc Dufour, Gilles Chassé, Patrick Dugas, Marcel Desrosiers, Patrice Harrison.

7e année A : Gérard Dufour, Marius Dubé, Magella Garon, Richard Ouellet, Yvan Bernier.

7e année B : Paul-Edmond Dionne, Victor Sirois, Claude Gauthier, Bertrand Forbes, Jean-Claude Raymond.

6e année A : Jean-Yves Lévesque, Jean-Paul Thériault, Gilbert Tremblay, Claude Harrison, Christian Leclerc.

6e année B : Serge Côté, Mario Gladu, Jacques Roy, Roger Chouinard, Ghislain Fillion.

5e année A : Rodrigue Tremblay, Réal Métivier, Victor Desrosiers, Guy Coulombe, René St-Laurent.

5e année B : Claude Sirois, Michel Vinet, Gordon Blais, William Gleeson, Jean-Claude Gagné.

5e année C : Richard St-Laurent, Rodrigue Bérubé, Réal Fortin, Roland Berthelotte.

4e année A : Bertrand Coulombe, Benoît Turcotte, Pierre Dionne, Camille Harvey, Bertrand Boulanger.

4e année B : Claude Joncas, Roger Bélanger, Jacques Fortin, Jean-Jacques Pelletier, Richard Leclerc.

4e année C : Jean Lavoie, Jean-Yves Tanguay, Hugues Vézina,



J.-YVES THIBAUT

Célibataire.
Place natale : Matane.
Date de naissance : 3 avril 1933.
Grandeur : 5'7".
Pesanteur : 145 lb.
Superstition : cartes.
Mets préféré avant une joute : steak.

Endroit à visiter : Sud.

Ville préférée dans le circuit : Rimouski.

Acteur préféré : Adrien Tremblay.

Actrice préférée : Virginia Mayo.

Chanteur préféré : Mario Lanza.

Chanteuse préférée : Yvette Giroux.

Plus grande ambition dans le hockey : aurait aimé aider le club plus longtemps.

Sport préféré en été : tennis.

Jean Pellerin, Rodrigue Ouellet.

3e année A : Jean-Claude Bélanger, Gilles Santerre, Carol Levasseur, Jean-Guy Isabelle, Victor Thériault.

3e année B : Russell Dubé, Marius Marmen, Jacques Bérubé, Gervais Fournier, Marius Harrison.

2e année A : Louis-Marie Synnott, Robert Bélanger, Jean-Roch Bélanger, Gaétan Marquis, Marcel Gamache.

2e année B : Marc Pelletier, Marc-Omer Larrivée, Christian Ouellet, Gilbert Barriault, René Bélanger.

1ère année A : Edmond Joncas, J.-Arthur Bernier, Paul Deschênes, M.-André Fortin, Denis Gagné.

1ère année B : Alain Gauthier, Guy Fournier, Richard Thibault, Claude Bérubé, Ghislain Fournier.

1ère année C : Gaston Fortin, Yvon Thibault, Jean Côté, Jean-Charles Guimond, Roland Plourde.

CONSEIL...

(Suite de la 1ère page)
conseil approuve les heures d'ouverture et de fermeture des salons de barbier et coiffure.

Indemnité.— On a décidé d'accorder à Mme Albert Otis la somme de \$25 comme indemnité pour dommages causés à sa propriété par les égouts municipaux.

Croix-Rouge.— Le conseil de vildempeur et président de cet ensemble musical. En accédant à cette demande, MM. les échevins ont toutefois exprimé le désir que l'Harmonie donne des concerts plus fréquemment.

Requête de nos figaros.— Le conseil prend connaissance d'une lettre de l'Association des barbiers et coiffeurs, groupement affilié au Comité conjoint des Barbiers et Coiffeurs du Québec, demandant que le conseil de ville exige au préalable une carte de compétence de toute personne qui désirerait exercer le métier de barbier ou coiffeur et coiffeuse à Matane. On demande également que le vote un autre montant de \$25 comme sa contribution à la prochaine campagne de souscription.

Annexion.— La Chambre de Commerce patronne un projet d'annexion à la ville des Côtes St-Christophe, St-Pierre et St-Jean ainsi que du secteur Matane-sur-Mer, afin d'agrandir les limites de la ville et de permettre aux habitants de ces quartiers de bénéficier du service d'aqueduc municipal. M. Doré, maire suppléant, rappelle que des délégués de ces quartiers sont présentement à Québec avec une requête portant la signature de 80% des contribuables qui favorisent l'annexion de la paroisse. La question est renvoyée pour étude.

Eclairage.— On discute quelque temps de l'achat d'un phare rotatif pour la piste d'atterrissage de l'aéroport de Matane. Cette acquisition entraînerait une dépense de près de \$1,500. La question reste également à l'étude pour une prochaine séance.

Kiosque.— La Chambre de Commerce de Mont-Joli réserve, par lettre, un kiosque pour la tenue de la prochaine exposition régionale, afin d'y exposer ses industries locales. Demande accordée.

Délaigué.— Lettre de l'Union des Municipalités du Québec qui annonce la tenue de son congrès à l'île Ste-Hélène, le 9 avril. La ville de Matane sera sûrement représentée et un délégué sera nommé ultérieurement.

Terrains offerts.— La Cie Price Brothers a offert à la ville de lui céder un terrain de 45,000 pieds de superficie pour la somme totale de \$17,500. Ce terrain, occupé encore par une usine désaffectée de la Compagnie, pourrait servir à la ville pour faire un débouché à la rue Price. L'offre a été prise en grande considération.

Dépotoir.— La municipalité de Petite-Matane a demandé la permission d'utiliser le dépotoir municipal pour se débarrasser de ses vidanges. Par ailleurs, le conseil de la paroisse tient pour exagéré le taux de location fixé par le conseil de ville pour l'usage du même dépotoir par la population de la paroisse. On en vient même à menacer le conseil de ville de se trouver ailleurs un autre terrain pour son dépotoir si le prix n'est pas réduit.

ce de toute personne qui désirerait exercer le métier de barbier ou coiffeur et coiffeuse à Matane. On demande également que le vote un autre montant de \$25 comme sa contribution à la prochaine campagne de souscription.

Annexion.— La Chambre de Commerce patronne un projet d'annexion à la ville des Côtes St-Christophe, St-Pierre et St-Jean ainsi que du secteur Matane-sur-Mer, afin d'agrandir les limites de la ville et de permettre aux habitants de ces quartiers de bénéficier du service d'aqueduc municipal. M. Doré, maire suppléant, rappelle que des délégués de ces quartiers sont présentement à Québec avec une requête portant la signature de 80% des contribuables qui favorisent l'annexion de la paroisse. La question est renvoyée pour étude.

Eclairage.— On discute quelque temps de l'achat d'un phare rotatif pour la piste d'atterrissage de l'aéroport de Matane. Cette acquisition entraînerait une dépense de près de \$1,500. La question reste également à l'étude pour une prochaine séance.

Kiosque.— La Chambre de Commerce de Mont-Joli réserve, par lettre, un kiosque pour la tenue de la prochaine exposition régionale, afin d'y exposer ses industries locales. Demande accordée.

Délaigué.— Lettre de l'Union des Municipalités du Québec qui annonce la tenue de son congrès à l'île Ste-Hélène, le 9 avril. La ville de Matane sera sûrement représentée et un délégué sera nommé ultérieurement.

Terrains offerts.— La Cie Price Brothers a offert à la ville de lui céder un terrain de 45,000 pieds de superficie pour la somme totale de \$17,500. Ce terrain, occupé encore par une usine désaffectée de la Compagnie, pourrait servir à la ville pour faire un débouché à la rue Price. L'offre a été prise en grande considération.

Dépotoir.— La municipalité de Petite-Matane a demandé la permission d'utiliser le dépotoir municipal pour se débarrasser de ses vidanges. Par ailleurs, le conseil de la paroisse tient pour exagéré le taux de location fixé par le conseil de ville pour l'usage du même dépotoir par la population de la paroisse. On en vient même à menacer le conseil de ville de se trouver ailleurs un autre terrain pour son dépotoir si le prix n'est pas réduit.

VILLE DE MONT-JOLI

affaires municipales en 1955

Cette circulaire a pour but de renseigner les contribuables de la ville de Mont-Joli sur les activités du Conseil municipal.

Merci aux collaborateurs

Nous profitons de la circonstance pour remercier les députés du comté provincial de Matane et du comté fédéral de Rimouski pour l'appui précieux qu'ils nous ont donné dans l'étude et le règlement de nos problèmes municipaux. Nous avons grandement apprécié l'appui généreux des citoyens et des corps publics de Mont-Joli, dans nos démarches pour l'obtention d'octrois et de travaux publics qui augmentent l'actif de la Ville sans surtaxer les contribuables.

Améliorations

De notre côté, nous avons été particulièrement heureux d'appuyer les groupements publics qui ont travaillé à obtenir un bureau

de douanes, un cours spécial en mécanique d'aviation et des octrois au bénéfice de toute la communauté. En particulier, signalons l'octroi sans précédent de \$100,000 obtenu du Gouvernement provincial pour l'exécution des travaux d'aqueduc et d'égout, un octroi de



M. Benoît Gaboury

\$10,000 pour le pavage des nouvelles rues de la ville et un octroi de \$10,000 pour le Centre des Loisirs.

En 1955, les citoyens de cette ville ont célébré avec éclat le cinquantième anniversaire de l'érection civile de Mont-Joli, et nous espérons que les cinquante prochaines années seront encore plus prospères.

Finances et travaux municipaux

Pour la première fois, la Ville s'est prévalu d'une loi provinciale existante et a obtenu du Gouvernement provincial une ristourne sur la taxe de gazoline, au montant de \$405.08. Nous avons également obtenu la permission d'emprunter, des banques locales, une somme de \$400,000 au bas taux de 4 1/4 % pour un délai de 6 mois, et nous avons demandé, dernièrement, par résolution du Conseil, que ce délai soit allongé de 6 mois additionnels. Nous voulons obtenir la permission d'augmenter ce montant de façon à couvrir la totalité des travaux municipaux en cours. De cette façon, au lieu de payer des intérêts immédiatement sur le coût global des travaux, nous payons seulement l'intérêt sur les montants nécessaires selon la progression des travaux. Ce seul item représente une économie d'environ \$40,000.

Intérêt remboursé sur emprunt

Le Conseil municipal fait présentement des démarches pour obtenir que la Ville bénéficie de la nouvelle loi autorisant le Gouvernement provincial à payer 3% d'intérêt sur les emprunts municipaux pour l'exécution des travaux d'aqueduc et d'égout. Ceci vaudrait à la ville une économie variant de \$25,000 à \$30,000 pour la première année. Cette économie diminuerait graduellement chaque année, à mesure que la Ville ferait les remboursements de capital, pendant une période de 30 ans.

Budget de \$201,813.44

Sans augmenter les taxes et particulièrement la taxe foncière de 2%, le Conseil de la Ville a voté, en novembre dernier, un budget sans précédent de \$201,813.44, soit plus que le double des années précédentes. L'augmentation de ce budget est due aux travaux d'aqueduc exécutés par l'administration précédente, et aux travaux d'aqueduc et d'égout présentement en cours. Ce budget comprend également une dépense de \$25,000 pour le pavage des rues en tenant compte de l'octroi de \$10,000 promis par le Gouvernement provincial.

Une économie de \$1,000,000 sur les travaux d'aqueduc et d'égout

Les estimés fournis à la Ville au début de l'année 1955 fixant à \$1,175,000 le coût des travaux d'aqueduc et d'égout présentement en voie d'exécution. Nous avons réussi à réduire ce coût de 50%, avec l'aide de l'ingénieur engagé par la Ville et par suite de nombreuses démarches auprès des fabricants de tuyaux, de ciment et de fonte. Au lieu de donner un contrat global, nous avons donné un contrat à prix unitaire pour un montant de \$493,000, mais ce montant ne comprend pas les traverses du chemin de fer, ni l'enfouissement du ruisseau Lebrun. Les traverses du chemin de fer ont été estimées à \$66,000. Une seule traverse a été complétée et a coûté moins de \$5,000 et l'enfouissement du ruisseau Lebrun, estimé à \$45,730, a coûté moins de \$30,000. La sortie à la mer, estimée à \$50,000, a coûté moins de \$30,500. Tous ces travaux, plus 58% du contrat de \$493,000 présentement exécuté, coûtent, à date, la somme de \$293,000. Ceci comprend en outre des sections de rues et des entrées d'eau et d'égout qui n'étaient pas prévues par l'estimé de \$1,175,000. Nous tenons à remercier, ici, le contracteur qui a consenti à réduire le prix fixé au contrat pour les entrées d'eau et d'égout et qui a soumis un prix excessivement bas pour l'excavation et le remplissage. Nous croyons fermement que le coût total de tous ces travaux n'excèdera pas la somme de \$600,000. Si on ajoute à ces chiffres l'actif que constitue pour la Ville la construction du boulevard, ainsi que les octrois obtenus pour les travaux, le Conseil municipal a économisé une somme de près de \$1,000,000.

Boulevard de \$290,000

Après plusieurs démarches, nous avons obtenu que le ministère de la Voirie construise le boulevard au coût approximatif de \$250,000, même si ce boulevard est pour la plus grande partie, situé dans les limites de la ville de Mont-Joli.

Ceci constitue un actif important pour la Ville.

Coopération des contribuables

La Ville de Mont-Joli a de nombreuses obligations et vous pouvez constater que nous avons fait en notre possible pour conduire ces travaux à bonne fin tout en économisant des sommes importantes aux contribuables. Nous comptons sur la coopération de tous les citoyens pour le paiement des taxes foncières et de locataires. Nous remercions les locataires qui ont compris leur devoir et qui acquittent leurs taxes avec célérité. Nous espérons que les retardataires s'acquitteront de leurs obligations sans attendre les poursuites légales. Il en va de même pour le paiement des licences de commerce et du service d'eau. Lorsque les taxes sont payées à temps, ceci sauve des intérêts et contribue à diminuer les taxes pour l'avenir.

Statistiques sur les activités

Le Conseil municipal a tenu 33 réunions régulières et spéciales, soit une moyenne de plus de 3 réunions par mois. L'étude du budget, les entrevues avec les employés pour le bon fonctionnement des travaux et la préparation des mandats d'octrois ont nécessité 22 réunions additionnelles. Nous avons émis 116 permis de constructions et de réparations, pour un montant de plus d'un demi-million de dollars, et 78 nouveaux logements ont été construits en 1955. Le Conseil a délégué de ses membres à Ottawa, Montréal, Québec, Rimouski et Matane pour obtenir des octrois et pour contribuer au développement de la région du Bas St-Laurent.

Hôtel de Ville en 1956

Evaluation réelle

Pour l'année 1956, nous avons à l'étude plusieurs travaux d'une grande importance, entre autres la construction d'un hôtel de ville avec la collaboration du Gouvernement et du Comité des Oeuvres civiques, la confection d'un nouveau rôle d'évaluation à la valeur réelle, l'amélioration graduelle des terrains de jeux, le pavage des nouvelles rues et la construction de trottoirs en collaboration avec les propriétaires. Le nouveau rôle d'évaluation a pour but de réduire le taux d'intérêt sur les emprunts

municipaux et il est entendu qu'il vaudra à chaque propriétaire une diminution équivalente du taux de la taxe.

Nous invitons les citoyens à assister aux séances du Conseil de Ville et nous les assurons que toutes les suggestions seront étudiées à leur mérite.

Texte distribué par

Le Conseil Municipal
de la Ville de Mont-Joli

INSPECTEZ TOUT LE MATERIEL ELECTRIQUE

Beaucoup d'incendies sont causés par une canalisation ou des appareils électriques défectueux, souvent parce que la canalisation ou l'installation ont été confiées à des ouvriers non compétents ou que les matériaux utilisés ne répondaient pas aux normes établies par la Canadian Standards Association. Tous les appareils et tout le matériel conformes aux normes de la CSA sont à l'épreuve du feu et du choc, et portent l'estampille de la CSA.



Mettre le jus d'un 1/2 citron dans de l'eau bien chaude, ajouter 2 doigts de gin Croix-d'Or, du miel ou du sucre, suivant le goût. Saupoudrer de muscade.

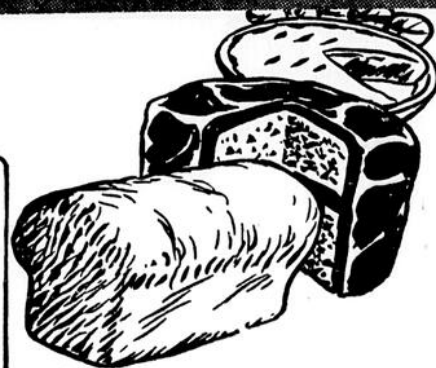
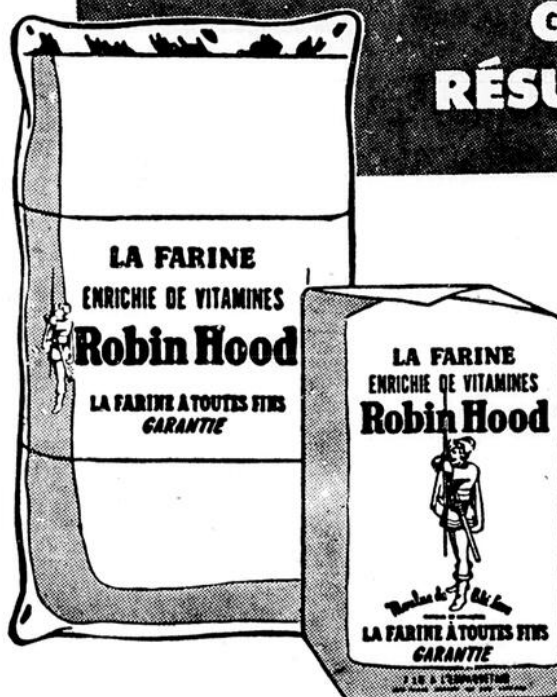


Gratuit—Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 917, station O, Montréal 9, P. Q.

LA FARINE Robin Hood

"ÉPROUVÉE AU FOUR"

GARANTIT DES RÉSULTATS PARFAITS!



P.S. Pour de merveilleuses recettes, écrivez à Rita Martin, Département HFF, Casier postal 190, Montréal.

RAOUL FAFARD, C.R. AVOCAT

Téléphone: 69 — Case postale 100
207 St-Jérôme — MATANE

L.-de-G. BELANGER

7, rue Bon PASTEUR, MATANE.

annonce à la population de Matane et des environs
la réouverture de son atelier de ferblanterie. Répara-
tions, ouvrages généraux au No 7, rue Bon Pasteur.

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

Dr MAURICE PIUZE

Heures de bureau:
2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.
Le soir: bureau le lundi, mercredi et vendredi.

124 Ave. St-Jérôme — MATANE

Dr Claude D'Amours

CHIRURGIEN - DENTISTE
rue Soucy - Téléphone: 805
MATANE

Heures de bureau: 9hrs à 12hrs a.m. — 1h.30 à 5hrs p.m.
Samedi: 9hrs à 12 hrs. — Le soir sur appointment.

JEAN LEBEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé
Chartered Accountant
145 Ave St-Jérôme — Téléphone: 130
MATANE

RODRIGUE COTE NOTAIRE

Heures de bureau:
9h. a.m. à 12h. — 1.30h. pm. 5h. p.m.
Palais de Justice — MATANE

L. THIBAUT & FRERES

Représentants de
GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD

Pontiac, Buick, Camions G.M.C.
Pièces de rechange G.M.C.

RESTAURANT RENDEZ-VOUS

REPAS A TOUTES HEURES

Spécialités: Smoked meat, spaghetti italien
hot-chicken et Bar-B.Q.

212 Ave St-Jérôme — MATANE — Tél: 665-6877

Déduction de 10% de l'impôt fédéral

Les fonctionnaires des bureaux fédéraux de l'impôt sur le revenu situés à Montréal, Québec, Sherbrooke, Rouyn et Ottawa constatent que plusieurs des particuliers qui ont déjà produit leurs déclarations T1 d'impôt sur le revenu, cette année, n'ont pas réclamé le plein montant du dégrèvement auquel ils ont droit au titre de l'impôt de Québec.

A la page 1 des formules T1 abrégées imprimées à l'intention de la province de Québec, il est dit que "quiconque a résidé dans la province de Québec pendant l'année entière 1955 peut déduire 10% de l'impôt net" à titre de redressement d'impôt, à l'âge 3. Ceux qui y ont résidé partie de l'année et ceux qui y étaient employés sans y résider peuvent avoir droit à un redressement d'impôt d'un montant moindre. Informez-vous à votre bureau de district d'impôt.

Pareillement, à la page 1 des formules T1 Générales distribuées cette année pour les contribuables du Québec, il est dit que "quiconque a résidé dans la province de Québec pendant l'année entière 1955 peut déduire 10% de l'impôt de base" à la page 2.

Padoue

Va-et-vient.— M. et Mme François Béland sont actuellement en visite chez leur fils, le Dr Léonard Béland, au Lac-Bouchette.

— M. Vincent Lecours est en promenade chez ses parents, à St-Charles.

— Mme Charles Bérubé, de La Rédemption, et son fils visitent leurs parents, ici.

— Dernièrement, Mme Adolphe Ouellet était en promenade chez sa soeur, Mme Morin, de Ste-Florence.

— M. et Mme Prudent Côté et leurs enfants, Angéline et Clément, tous de Ste-Angèle, étaient en visite, dernièrement, chez M. et Mme Florian Boucher.

Service anniversaire.— Le mardi 13 mars a été chanté le service anniversaire de Mme Joseph Pelletier.

STE-FLORENCE

Nos malades.— Mmes Adrien Bastien, John Doiron, Arthur Lévesque, Robert Beaulieu, Ernest Lévesque et Gérard Pelletier sont hospitalisées à l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

— Egalement au même hôpital, deux élèves du couvent, Réginald Lévesque, fils de M. et Mme J.-E. Lévesque, et Marcel Thibault, fils de M. et Mme Isidore Thibault, hospitalisés à la suite d'une chute, en glissant.

Un vin à succès



(Photo Central Press Canadian)
C'est Mlle Denise Amyot, 20 ans, de Québec, qui a remporté le championnat de l'Est du Canada, aux compétitions de Chicago en art culinaire. Elle y a réussi une tarte aux cerises qui lui a valu une bourse de \$200.00. Le secret de cette tarte, dit-elle, c'est un soupçon de vin porto dans la garniture.

Chartre, Samson, Beauvais, Belair & Cie

Comptables Agréés

Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski — Val d'Or

54, Ave de la Cathédrale - Tél.: 2775 - RIMOUSKI.
BENOIT SYLVAIN, C. A. - TELEPHONE TREMBLAY, C. A.

Dr PAUL SARRASIN

Chirurgien-orthopédiste

227 St-Jérôme, - Edifice Richard - Tél.: 1055

Spécialité: fracture et maladie des os.

Heures de bureau:

2h p.m. à 4h. p.m. — 7h. p.m. à 8h pm
Le soir sur appointment

J.-ARTHUR DESJARDINS (Inc.)

Assurances Générales

Edifice de la gare - - - Téléphone: 971
MATANE

LUCIEN MERCIER, C.A.

Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee

Bureau: Edifice de la Gare - Téléphone: 602
Résidence: 31 D'Amours — C. P. 409
MATANE

Téléphone: 287 MATANE 40, rue Soucy

BELANGER AUTOMOBILES ENR.



VENDEUR AUTORISÉ
FORD — MONARCH — TRACTEUR
Pièces de rechange—Gros et Détail

La Compagnie d'Assurance-vie Crown-Life

Antoine Harrison
Assurances générales

4, rue Dionne, MATANE Tél. 1015

BENOIT FILLION

NETTOYEUR

Satisfaction garantie

Téléphone: 875 - 40 St-Georges
MATANE

FERNANDO LEMIEUX

B. A., L. L. L.

AVOCAT

Tél.: 121

Case postale 55

227, Avenue St-Jérôme, - MATANE.

Carnaval, tourisme et travaux d'hiver excellents remèdes au chômage saisonnier

Après avoir rappelé les succès du Carnaval d'Hiver de l'an dernier, à Québec, M. Ls. A. Belisle montre l'apport de ces attractions à l'industrie touristique et fait d'autres excellentes suggestions pour remédier au chômage d'hiver.

Le climat rigoureux des pays nordiques est à plusieurs points de vue un handicap — surtout lorsqu'on cherche à établir une comparaison avec les pays plus rapprochés des tropiques. Mais cette rigueur du climat offre aussi ses avantages qu'il s'agit tout simplement de connaître et de mettre à profit. Certes, les constructions d'immeubles ordinaires sont rendues beaucoup plus difficiles pendant la saison froide, et c'est précisément l'une des principales causes du chômage saisonnier. Dans nos régions, pas de culture non plus pendant sept ou huit mois. Par contre, l'enlèvement de la neige, qui est une dépense imposée par le climat, contribue à atténuer le chômage. Des attractions saisonnières comme le carnaval contribuent, pour leur part, à diriger vers une industrie qui attire le tourisme, une partie de la main-d'œuvre qui resterait autrement oisive et à la charge de l'Etat.

La saison froide favorise les travaux ardu à l'extérieur comme, par exemple, les opérations forestières. En organisant des attractions saisonnières dans le genre du Carnaval, on utilise de nombreux travailleurs des métiers de la construction que l'hiver laisse en chômage et on assure à une foule de jeunes un amusement qui leur permet de donner libre cours à leur imagination artistique. On ne peut imaginer mieux en fait d'une saine et logique adaptation aux con-

ditions particulières du milieu. Il y aurait sans doute moyen de développer encore davantage ces attractions d'hiver auxquelles le climat nous donne une sorte d'exclusivité.

La solution partielle au chômage, que cette initiative apporte, peut se compléter par l'application du principe que j'ai préconisé ici même il y a déjà plusieurs années et qui consisterait à prévoir pour l'hiver lorsque des constructions importantes sont entreprises dans la région. Il serait facile, dans bien des cas, comme je l'ai déjà soumis, de construire pendant la belle saison l'extérieur des gros édifices afin de permettre à des équipes de plâtriers, menuisiers et peintres de travailler à l'abri, pour la finition, pendant la saison froide. Les ingénieurs en travaux publics et les constructeurs d'immeubles importants devraient être en mesure de coordonner au moins une partie des entreprises de construction en tenant compte de cette possibilité. Les gouvernements, qui s'inquiètent à juste titre du chômage saisonnier causé par l'hiver, devraient insister tout particulièrement sur cet aspect des travaux remédiateurs qu'ils envisagent. L'été, les travaux comme la réfection des quais, la construction des ponts et des routes, l'érection des barages, etc., sont plus faciles sous notre latitude. Par ailleurs, les gros édifices pourraient être commencés vers la fin de l'été afin d'en finir les murs et la toiture avant l'hiver, de manière à permettre le travail de plusieurs équipes au chaud — ou à tout le moins à l'abri des grandes rigueurs de l'hiver — pendant la saison froide. Ce principe, assez simple en soi, exigerait dans son application une meilleure évaluation du temps nécessaire aux travaux externes et une coordination du programme des travaux publics qui tiendrait compte du facteur des saisons. Gouverner c'est toujours prévoir — l'été comme l'hiver... et l'été pour l'hiver.

En tout cas, en stimulant la pratique des sports d'hiver, en piquant la curiosité des touristes au moyen d'événements aussi bien chronométrés que l'a été le Carnaval de Québec et en réservant pour l'hiver des travaux publics d'intérieur, une bonne partie des chômeurs qui ne peuvent s'occuper de l'enlèvement de la neige trouveraient matière à s'employer, l'argent circulerait plus librement, les affaires seraient plus actives et tout le monde ne s'en porterait que mieux.

Nous ne construisons pas nos résidences selon les principes appliqués en Floride ou en Californie — notre climat est trop rigoureux. De même, si l'on tient compte de notre situation géographique et des avantages exclusifs qu'elle nous assure, les

attractions que nous devons développer varieront nécessairement de celles des pays à climat moins rigoureux. Les touristes viendront chercher ici quelque chose de différent. Une publicité bien amorcée leur fera miroiter la valeur stimulante de l'air vif et des sports d'hiver; leur montrera l'aspect unique des monuments de glace et leur originalité éphémère mais aussi réelle que l'art photographique pourra les saisir. Il serait peut-être amusant d'en capter les aspects baroques au moment du premier gros dégel et d'exploiter aussi ce côté drôlatique du Carnaval. En somme, il vaut mieux que les postures bouffonnes soient prises par des "monuments" inanimés que par des humains... alors que trop souvent, ce sont ces derniers qui se rendent ridicules même en dehors des carnivals...

Ls-A. BELISLE

RHUME EN TOUTES SAISONS

Les rhumes ne respectent ni les personnes ni les saisons. Vous pouvez contracter un rhume aussi bien en été qu'en hiver. Le moyen d'immuniser contre le rhume n'a pas encore été découvert; mais il est possible de l'éviter en suivant un régime rationnel qui augmentera la résistance, en évitant les gens enrhumés et en tenant les pieds secs quand le temps est humide. Il est indispensable de prendre beaucoup de repos.

Artistes sur patins



Voici un jeune couple de patineurs de fantasia qui veulent marcher sur les traces du célèbre duo Norris Bowden-Frances Dafeo. Il s'agit de Barbara Wagner et Robert Paul, tous deux de Toronto, qui, dès maintenant, s'entraînent pour les prochains jeux olympiques. Ils se sont déjà imposés en 5e place dans un concours mondial mais espèrent améliorer leur technique et obtenir la médaille d'or si convoitée. Quant à Bowden et Dafeo, qui n'ont pu triompher à Cortina d'Ampezzo, ils viennent de prendre leur retraite.



Le ministère des Travaux publics, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 4 AVRIL 1956, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS AU QUAI, BONAVENTURE, COMTE DE BONAVENTURE (P.Q.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, avenue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q., et au bureau de poste de Bonaventure (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Rimouski (P.Q.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20, sous forme d'un chèque bancaire VISE ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

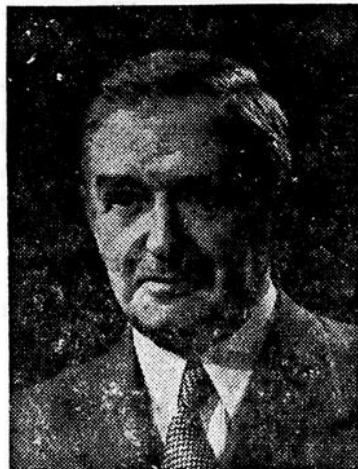
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs,
et secrétaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 février 1956.

A VENDRE DANS LA REGION Hôtels avec licence

A Bic, Rimouski-Est, Pointe-au-Père, Ste-Luce-sur-mer, Luceville, Amqui. Pas de téléphone. Pour détails, s'adresser à Jacques Martin Enr., 143 ave de la Cathédrale, Rimouski.

UN demi-milliard en pensions aux infortunés grâce à la législation sociale de



DUPLESSIS

L'origine d'une véritable législation sociale dans la province de Québec remonte aux premiers jours de L'UNION NATIONALE, alors que l'honorable Maurice DUPLESSIS institua la Loi des Pensions de vieillesse. Vint ensuite le tour des aveugles et des mères nécessiteuses. Tout récemment, les pensions aux invalides.

Autant de lois qui ont assuré le bien-être de plus de 150,000 personnes privées des ressources essentielles à leur subsistance.

Pensions de Vieillesse
\$302,718,422.

117,288 bénéficiaires

Mères nécessiteuses
\$ 81,653,435.

19,736 bénéficiaires

Pensions aux aveugles
\$ 18,193,982.

3,179 bénéficiaires

Pensions aux invalides
\$ 3,650,252.

11,591 bénéficiaires

Les octrois aux hôpitaux, institutions de charité, hospices, orphelinats, etc. s'ajoutent aux sommes indiquées ci-dessus. S'ajoutent également les frais d'hospitalisation payés aux malades infortunés.

Dans le domaine du bien-être social

la POPULATION compte sur
DUPLESSIS et SON GOUVERNEMENT

TIMBRE de NOËL

RECETTE FINALE: \$25,313.79

Le Dr René-A. Lepage, de Mont-Joli, osuscrit \$50.00 — Les élèves du Séminaire de Rimouski souscrivent \$36.50.

CORDIAL MERCI

La recette de cette année constitue un record et elle représente même une augmentation de 10.7% sur la recette de l'an dernier, laquelle représentait elle-même un sommet jamais atteint auparavant. Devant un tel succès nous ne pouvons faire autrement qu'exprimer notre sincère reconnaissance envers tous ceux qui ont souscrit à la Campagne du Timbre de Noël 1955 et nous leur adressons un cordial merci au nom du Président et de tous les membres du Comité en contribuant pour ainsi dire à tous les ans à mettre en lumière les régions du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte Nord au tableau d'honneur du Comité Provincial de Défense contre la Tuberculose.

Les sections du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie ont souscrit un total de \$19,813.79 à comparer avec \$17,857.09, ce qui représente une augmentation de \$1,956.70 ou 10.9% de plus que l'an dernier. La section de la Côte Nord a souscrit le montant de \$5,500 à comparer avec \$5,000 l'an dernier, soit une augmentation de \$500 ou 10%. Lors du dernier communiqué nous avions annoncé que la section de la Côte Nord nous avait promis une recette de \$5,300 mais nous avons eu l'agréable surprise de recevoir \$5,500, soit \$200 de plus qu'il nous avait promis. Il va sans dire que nous devons un cordial merci au Dr Don Thurber président du Comité de la Côte Nord, et à ses vaillants collaborateurs qui mettent tout leur dévouement non seulement au service de la Campagne du Timbre de Noël mais aussi au service de la Campagne du Dépistage que nous faisons dans les localités de la Côte

Nord tous les ans.

Cette magnifique recette nous permettra de faire certaines innovations qui seront de nature à mettre le dépistage à la portée de plus de gens, et malgré que notre dépistage soit déjà très intense, nous nous devons de le rendre encore plus intense et nous devons tâcher d'atteindre un sommet aussi bien dans la Campagne du Dépistage de la tuberculose que dans nos Campagnes du Timbre de Noël.

Voici la liste des dernières souscriptions de \$5.00 et plus reçues depuis notre dernier communiqué: Dr René-A. Lepage, Mont-Joli, \$50.00; les élèves du Séminaire de Rimouski, \$36.50.

ONT SOUSCRIT \$13.30

Gérard Bélanger, Manie Construction Garage, Baie-Comeau; La Chambre de Commerce, Rimouski; J.-Albert Dubé Ltée, Matapédia; Roméo Emond, Rimouski; Dr Gratien Marquis, Mont-Joli.

ONT SOUSCRIT \$5.00

Mlle Suzanne Bellavance, Rimouski; Cie de Transport, Baie-Comeau; Couvent des Soeurs de la Charité, Carleton; Alfred Desrosiers, Riv-du-Loup; Daniel Gagné, Cap-Chat; Conrad Heppell, Rimouski; Rév. Charles-Armand Langlois, Esprit-Saint; Paul-Etienne Lebel, Ste-Anne de la Pocatière; Dr Victor Lepage, Rimouski; Levasseur & Frères Enr., Matane; La Municipalité de la Paroisse de Ste-Marie de Sayabec; Municipalité de St-Joseph; Léon Santerre, Mont-Joli; J.-Bte Thivierge, Riv-du-Loup; Maurice St-Jean, Les Hauts; La Société Saint-Jean-Baptiste de Causapsal, a-s-Elzéar Blanchard; Dr Swan, Baie-Comeau.

Voici le résultat final des diverses sections à la fin de la campagne avec les chiffres de l'an dernier:

	1955	1954
Mont-Joli et Vallée	5,629.40	4,622.38

Saguenay	5,500.00	5,000.00
Rimouski	4,608.36	4,653.28
Riv-du-Loup		
et Témis.	3,904.43	2,751.70
Matane	2,069.22	1,856.79
Kamouraksa	1,677.19	1,777.68
Bonaventure	1,543.37	1,821.82
Gaspé	286.85	373.44

Sollicitation personnelle 94.97
Totaux: 25,313.79 22,857.09

Le Président et les membres du Comité du Timbre de Noël remercient cordialement tous les directeurs de journaux qui, par la publication des communiqués, ont grandement contribué au succès de cette campagne, de même que les postes radiophoniques qui ont transmis nos messages avec autant de fidélité, de même que les cinémas qui ont passé les films que nous leur avons fait parvenir au début de la Campagne, et les banques qui ont accepté de recueillir pour nous, dans les boîtes scellées, les souscriptions de leurs clients de même que tous les travailleurs bénévoles qui ont apporté dans la mesure de leur capacité leur plus bienveillante collaboration dans l'organisation et la bonne marche de notre campagne.

Encore une fois un cordial merci à tous les souscripteurs qui, nous espérons, ne manqueront pas de visiter la roulotte de la Ligue Antituberculeuse lors de son passage dans leur localité au cours de la saison prochaine de dépistage et nous espérons ainsi pouvoir vous donner des chiffres intéressants

sur le nombre de personnes radiographiées au cours de l'année lorsque débutera notre prochaine campagne du Timbre de Noël en novembre prochain.

(communiqué)

Victime de la mine



(Photo Central Press Canadian)

Traqué dans l'une des galeries de la mine Kerr-Addison, près de Kirkland Lake (Ontario), le mineur Kaman Szacs, que l'on voit ici en compagnie de sa famille, a passé 25 heures à 2,200 pieds sous terre. Une jambe brisée lors d'un éboulement, il n'avait que l'air de 12 pieds cubes à respirer en attendant que d'autres mineurs ne vinssent le dégager. Conduit d'urgence à l'hôpital, on l'a d'abord déclaré en bonne voie de rétablissement, puis il est soudainement tombé dans le coma et est mort.

C'est le meilleur temps MAINTENANT
pour ces AMÉLIORATIONS

du Printemps

À LA MAISON...

et voici comment
les financer...

Le printemps est tout proche... et c'est le meilleur moment pour effectuer ces améliorations extérieures à la maison. Et quand viendra l'été, vous serez tout prêt pour en jouir.

Prenez donc le temps de vous asseoir ce soir et de faire une liste de toutes les choses que vous avez besoin, ou qu'il vous plairait, de faire pour rendre votre maison plus agréable... et en faire un meilleur placement. Puis, si vous manquez d'argent liquide, demandez à votre gérant local de la B de M un prêt pour l'amélioration des maisons. Les P.A.M. peuvent s'obtenir à la B de M pour tous les genres de travaux intéressant la maison, comme de jointoyer la cheminée ou construire un garage. Le coût en est modique, aussi... l'intérêt n'est que de 5 1/4% par année et vous remboursez par versements mensuels égaux.

C'est maintenant le temps
des améliorations intérieures...

Si vous songez à une salle de jeux au sous-sol, ou à un contrat de peinture pour toute la maison, le moment est venu de réaliser vos projets à l'aide d'un prêt pour l'amélioration des maisons de la B de M. Si vous faites ces améliorations intérieures dès maintenant, vous économiserez de l'argent, parce que les charpentiers, les plombiers, les électriciens et les peintres sont moins pris par la construction et pourront exécuter vos travaux plus rapidement. Vous économiserez du temps, aussi, car vous n'aurez pas à attendre votre tour.

Quelles que soient les améliorations nécessaires — installations intérieures ou transformations extérieures — voyez votre gérant local de la B de M dès aujourd'hui. Il n'y a pas de meilleur temps que maintenant!



MA BANQUE
de m

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada
Succursale de Matane: CHARLES GARON, gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

D-2369F

NOUS VOUS PRÉSENTONS LE

TRI-O-PAK

"Brassée au ralenti"

BRADING

... UN CARTON
DE 3 GROSSES BOUTEILLES
POUR VOUS ACCOMMODER

LE PORTER BRADING

EST ÉGALEMENT
DISPONIBLE EN

TRI-O-PAK

CHEZ VOTRE ÉPICIER LICENCIÉ SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

CARNET MONDAIN

— M. Gilles Levasseur est de retour dans sa famille après ses vacances passées à Chicago où il fut l'invité de M. et Mme Jacques Lafontaine.

— M. Léo Forté, de Montréal, était en notre ville, pour affaires, ces jours derniers.

— M. et Mme Georges Robitaille sont présentement en voyage à Montréal.

— M. et Mme Hector Côté sont également dans la Métropole.

— M. Bruno Coutu est de retour d'un voyage à Montréal.

— M. Lucien Emond était, dernièrement, de passage dans la Vieille Capitale.

— M. Georges Nazair est de retour d'un voyage à Baie-Comeau.

— Mme Eudore St-Pierre est présentement en promenade à Montréal.

— Mme Gilles Bernier visite sa famille, dans la Métropole.

— M. Robert Ratté, de Rimouski, était récemment en notre ville.

— Mme Johnny Forbes et sa fille, Claire, sont de retour d'un voyage à Québec.

— M. et Mme Georges Boulay, M. et Mme Emile Boulay se sont rendus à Montréal, dernièrement, pour assister aux funérailles du capitaine Georges Bernier, commandant de la drague 130.

— Mlle Solange Forges, é.g.m., de Québec, est présentement dans sa famille.

— M. Bernard Levasseur est retourné à Québec après quelques jours passés dans sa famille.

— MM. Adolphe Arsenault, Elie Cormier et Lucien Côté sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

— M. et Mme Alphonse Promiville ainsi que M. Napoléon St-Pierre, de Montréal, étaient à Matane, récemment.

— M. Raymond Turcotte, de Québec, était en notre ville, ces jours derniers.

Théâtre
CINE-WEST

Guimond et Frères, prop.
Dimanches et jours de fêtes
Représentation à 7 et 9 heures
Sur semaine:
Une représentation à 8 heures
Changement de programme
2 fois par semaine

SAM. - DIM. - LUN.
17 18 19
MARS

LA POULE
AUX OEUF D'OR

Film en couleurs

avec

Abbott et Costello
Dorothy Ford

MAR. - MER. - JEU. - VEN.
20 21 22 23
MARS

UNE AME
PERDUE

avec

Ray MILLAND et
Geraldine FITZGERALD

Modes...

(Suite de la 1ère page)

au corsage allongé formé de drapés, style préféré des toutes jeunes filles. La jupe ample, l'encolure ronde en font un modèle digne des grandes occasions.

Ghislaine Bélanger a endossé, pour sa part, une robe marine au style de grande classe. De mise pour toute réception, cette toilette ajoute en quelque sorte à la distinction de la personnalité. A signaler la ligne "concon" d'influence parisienne et l'encolure en V.

Joyce Cormier nous présente avec fierté le manteau sophistiqué d'un chic tout-aller irrésistible, confectionné de tweed anglais tissé de laine blanche et noire. Les flèches verticales allant vers le bas conservent cette impression de sveltesse si recherchée. La manche raglan diminuée vers le poignet peut être relevée et ajustable au coude.

Thérèse St-Louis fait admirer l'imprimé dans une jolie robe dont la jupe plissée est surmontée d'un corsage ajusté aux manches dolman et à l'encolure en V.

Lise Desrosiers est des plus élégantes dans son ensemble de tweed vert à veste courte et droite, ceinture au dos, poches dissimulées à l'avant; jupe droite avec plis ouverts, facilitant la marche.

Madeleine Lavoie porte une robe à effet léger, d'influence française. Cette robe imprimée blanc et brun, à encolure carrée, est d'une exquise féminité.

Et combien d'autres, toutes si bien mises en valeur par les élégants mannequins recrutés parmi la si jolie population féminine de Matane.

Dans le cortège nuptial, la mariée, Madeleine Lavoie, porte une robe 7-8 en dentelle d'acétate de nylon, sur un double de tulle. Largues voiles gonflants, création "Fashionette", court voile reu par une aîre piquée de perles satin, bouquet colonial de muguet et d'oeillets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Évangeline Pinault et Cecile Nazair, portent des robes identiques, l'une de couleur rose saumon, l'autre, turquoise; toilettes dont revêt toutes les jeunes filles pour leur premier bal. Les bouquets de fleurs s'harmonisent au mieux avec les toilettes. Quant au marié, il portait un complet marine. Qu'on me permette de révéler que le pseudo-marié avait participé plus qu'on ne le croit à ce cortège nuptial puisque les décors à la fois enchanteurs et originaux lui étaient dus!

Au cours de ce même programme, les candidates au titre de "Miss Matane", soit Mlles Diane Gauthier, vendeuse au magasin Geo. Abraham, Lina Normand, secrétaire à l'Insurance Adjusters, Rolande Desrosiers, employée de l'Assurance-Chômage, et Thérèse Gagné, secrétaire du Dr Roland Gauthier, firent leur première apparition en groupe en public. Mlle Thérèse Gagné, qui possède aussi des dons artistiques et consacre ses talents de chanteuse à la radio matanaise, était au programme musical. Elle interpréta "N'oublie jamais" et "Un amour vien de naitre".

Claudette Simard y alla aussi de son tour de chant avec "C'était pas vrai" et "Mais oui, c'est court mais c'est ça".

Toutes deux furent accompagnées par Mlle Aline Gagné, pianiste.

On sait que les recettes de cette parade de modes seront versées à l'enfance malheureuse par l'intermédiaire des Filles d'Isabelle.

Commentatrice, Mlle Armande Desrosiers.

Les fleurs avaient été fournies par Tremblay Fleuriste et les décors étaient l'oeuvre de Arseno Décorations.



● Le chantier de la coupe de la glace sur le lac Matapédia, à Val-Brillant, a duré du 3 janvier au 24 février. Le contracteur, M. Yvon St-Pierre, de Sayabec, y a employé quotidiennement de 65 à 70 hommes et pour le charroiage, 18 chevaux. En moyenne, 20 chars de gros cubes de glace ont été coupés chaque jour. L'expédition de cette glace s'est faite vers Mont-Joli, Campbellton et Borden, I. P. E.

L'ouvroir du Tiers-Ordre

Avec l'approbation de M. le chanoine T. Desrosiers, curé de la paroisse St-Jérôme de Matane, et l'initiative des Dames Tertiaires, l'Ouvroir du Tiers-Ordre a repris ses activités, le 2 février dernier, dans une belle salle chauffée et bien éclairée, au 2e plancher, dans la maison du sacristain. Mme Philippe-T. Gauthier en est la directrice.

L'Ouvroir du Tiers-Ordre a été fondé à Matane le 9 juillet 1924. Selon le désir de Mgr l'Evêque de Rimouski et avec la permission de M. le chan. A. Soucy, alors curé, le R.P. Paul-Eugène, O.F.M., lors de la visite canonique, réunit le sacristain des Dames et leur donna les directives nécessaires pour l'établissement de cette oeuvre.

La Fraternité du Tiers-Ordre versa la somme de \$100 au compte de l'Ouvroir pour procéder à l'organisation et pourvoir aux premières nécessités. L'Ouvroir comprend l'oeuvre des tabernacles et l'aide aux pauvres dans le vêtement. Il y a eu des pauvres, il y en a encore. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit: "Il y aura toujours des pauvres parmi vous!" L'Ouvroir a donc besoin d'aide pour se soutenir.

Rendez-vous donc en foule, dimanche prochain, le 18 mars, à l'Ecole Gagnon, pour participer à la partie de cartes organisée par les Dames tertiaires en faveur de cette belle oeuvre. Tous dons, argent, cadeaux et surtout votre présence, personnes charitables, seront grandement appréciés. Vous en serez sûrement bénies, car "qui donne aux pauvres prête à Dieu". Les portes s'ouvriront à 8 heures p.m.

St-Thomas
de Cherbourg

Réunion Lacordaire.—Dimanche après-midi eut lieu, en la salle du couvent, une très belle réunion Lacordaire.

Après la prière d'usage, M. Geo. Henri Leblond, président régional, y alla de quelques mots et ensuite suivit l'initiation de onze nouveaux membres. Chez les Jeanne d'Arc, ce sont: Mme Welly Fortin, Mlles Albert Fortin, Jeanne d'Arc Gauthier et Réjeanne Levesque. Chez les Lacordaire: MM. André Harrison, Albert Fortin, Joachim Couture, Jean-Baptiste Fournier, Rosaire Mongeon, Adrien Chouinard et Jean St-Louis.

Après l'initiation, ce fut la par-

tie récréative très goûtée de tous. L'octeur de l'école des garçons impressionna vivement l'assistance par l'exécution de chants "nîmes".

La présidente des Jeanne d'Arc y alla de son concours en chantant "Souvenirs d'un vieillard". Mille mercis et félicitations à cette digne présidente.

M. Leblond remercia sincèrement M. Jean-Roch Viens, professeur, et son octeur. Il retint leurs services pour la prochaine assemblée.

M. l'abbé Wilbrod Blanchet, aumônier diocésain, en remplacement de M. le Curé, dit le mot de la fin. Plusieurs lui posèrent des questions et ses réponses furent de nature à éclairer davantage les membres du cercle.

A l'issue de l'assemblée, plus de quinze personnes signèrent leur carte.

La prochaine assemblée aura

lieu au début d'avril.

Ecole des garçons

9e année: Camille Fournier.
7e année: Jean-Charles Lévesque, Lionel Veilleux et Mario Banville.

6e année: Raymond Leblond, Emmanuel Chouinard et Fernand Boulay.

5e année: Ghislain Banville, Clément St-Laurent et Jean-Yves Croussette.

Nouvelle brève

La convention libérale sera tenue à Mont-Joli, le 18 mars. La rumeur veut que M. Emile Desjardins, de Ste-Félicité, Me Aubin Dussault, de Mont-Joli, Me J. Roy, de Québec, ou M. Jean Berger, de Matane, seraient disposés à poser leur candidature pour faire la lutte à l'hon. Onésime Gagnon.

AVIS

L'organisation de l'Union Nationale prévient le public qu'elle n'a rien à voir, ni directement ni indirectement, avec une publication qui s'intitule "SESSION PARLEMENTAIRE DE QUEBEC" dont le bureau d'affaires est situé à 4370, Iberville, à Montréal.

Personnes n'est autorisé à solliciter des annonces, souscriptions ou achats de volumes ou brochures au nom de L'Union Nationale.

ORG. DE L'UNION NATIONALE.

de **KUYPER**
BLENDED
GIN

ANNO
1695

La vraie saveur de Hollande

DISTILLÉ AU CANADA